

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2332

21 septembre 2013

SOMMAIRE

AI Northern Star (Luxembourg) S.à r.l.	111935	Great American Stores C	111929
Bloo-Distrib	111927	Great Bio Energies S.à r.l.	111929
BML Expertises S.A.	111927	Great German Stores M	111930
BML Properties S.A.	111927	Greva	111930
BML Services S.A.	111927	Gylux S.A.	111929
Boulanger Consultance S.A.	111928	Haines Vermögensverwaltung Luxem- bourg S.à r.l.	111930
Brinkwell Investments S.A.	111928	Hemera S.A.	111930
Bristol Investments S.A.	111931	Horizon 4000	111930
BSN medical Luxembourg Group Holding S.à r.l.	111931	Imco Luxembourg Sàrl	111931
Cabinet d'Expertises Luxembourgeois ..	111932	Isar Consulting S.à r.l.	111930
Captiva Sky Holding S.à r.l.	111926	Lagon Bleu S.A.	111933
Cargill International Luxembourg 9 S.à r.l.	111926	Lairnisia Investment Spf S.A.	111932
Carré d'Or Invest S.A.	111931	La Torrè S.à r.l.	111933
Caves Scheid	111928	Leonberg Finance S.à r.l.	111932
CCP III BW2 S.à r.l.	111927	LPQ luxinvest S.A.	111933
Cegetel Holdings I B.V.	111931	Lumedia Europe S.A.	111933
Charpente Therres G. Sàrl	111926	Lux 4 Starlight GBP S.à r.l.	111934
Cheyne Deutsche Fond I S.à r.l.	111926	Luxgest-On S.à r.l.	111932
Cliste S.à r.l.	111928	Maribaud S.A.	111933
Consulting & Co. S.A.	111911	Neovia Logistics Holding II S.à r.l.	111932
Consultis S.à r.l.	111928	Neovia Logistics Holding II S.à r.l.	111932
Cotech International S.A.	111890	Neumarkter S.à r.l.	111934
Craven Properties S.à r.l.	111892	O! Bijoux S.à r.l.	111934
Createl International S.A.	111892	Onet Luxembourg	111934
CRR Investments	111890	Onysis S.A.	111934
Cypress Semiconductor Corporation (Lu- xembourg)	111931	Ovibos S.A.	111935
D Ebco S.à r.l.	111892	Pergame SPF S.A.	111935
Global Investors	111928	RFCL S.à r.l.	111912
GP Financial Management S.à r.l.	111929	Saint Fiacre S.à r.l.	111925
Great American Stores	111929	Sarabel Holding S.à r.l.	111911
		Server Group Europe S.A.	111911

Cotech International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12D, Impasse Drosbach.

R.C.S. Luxembourg B 106.106.

Le Bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2013115361/10.

(130140385) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

CRR Investments, Société Anonyme.

Capital social: EUR 32.000,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 77, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 162.615.

DISSOLUTION

In the year two thousand and thirteen, on the thirtieth day of July,
before Maître Francis KESSELER, notary residing in Esch-sur-Alzette.

There appeared:

CAVENHAM REAL RETURN, a fund incorporated under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at 24 Shedden Road, Royal Bank House, KY-KY1-1006 George Town, Grand Cayman, Cayman Islands and registered with the Registrar of Companies Cayman Islands under number 13130, duly represented by Mrs Sofia Afonso-Da Chao Conde, private employee, professionally residing in Esch-sur-Alzette, by virtue of a power of attorney, given under private seal (the "Sole Shareholder").

The said proxy, after having been initialled and signed *in varietur* by the proxyholder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party through its proxyholder has requested the notary to state that:

- it holds all the shares in the Luxembourg public limited liability company (société anonyme) existing under the name of CRR INVESTMENTS, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B162615, with registered office at 77, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg (the "Company");

- the Company has been incorporated pursuant to a notarial deed of Maître Henry Hellinckx, on July 22, 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2428 on October 10, 2011;

- the Company's capital is set at thirty two thousand Euro (EUR 32,000) represented by thirty-one thousand (31,000) ordinary shares, hundred (100) class A shares, hundred (100) class B shares, hundred (100) class C shares, hundred (100) class D shares, hundred (100) class E shares, hundred (100) class F shares, hundred (100) class G shares, hundred (100) class H shares, hundred (100) class I shares, hundred (100) class J shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1) each;

- the Sole Shareholder hereby resolved to proceed with the dissolution of the Company with effect from today;

- the Sole Shareholder assumes the role of liquidator of the Company;

- the Sole Shareholder as liquidator of the Company declares that the activity of the Company has ceased, that the known liabilities of the Company have been settled or fully provided for, that the Sole Shareholder is vested with all the assets and hereby expressly declares that it will take over and assume all outstanding liabilities (if any) of the Company, in particular those hidden or any known but unpaid and any as yet unknown liabilities of the Company before any payment to itself;

- the Sole Shareholder waives the requirement to appoint an auditor to the liquidation (commissaire à la liquidation) and to hear a report of an auditor to the liquidation;

- consequently the Company is liquidated and the liquidation is closed;

- the Sole Shareholder has full knowledge of the articles of incorporation of the Company and perfectly knows the financial situation of the Company;

- the Sole Shareholder grants full discharge to the directors of the Company for their mandates from the date of their respective appointments up to the date of the present meeting; and

- the books and records of the dissolved Company shall be kept for five (5) years from the date of the present meeting at the registered office of the Company.

Whereof the present deed was drawn up in Esch-sur-Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version shall prevail.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le trentième jour de juillet,

par-devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

CAVENHAM REAL RETURN, un fond constitué sous les lois des îles Caïman, ayant son siège social au 24, Shedden Road, Royal Bank House, KY - KYi - 1006 George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, immatriculée au Registre des Sociétés des îles Caïman («Registrar of Companies Cayman Islands») sous le numéro 13130, ici dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, employée privée, résidant professionnellement à Esch-sur-Alzette, en vertu d'une procuration sous seing privé Actionnaire Unique»).

Laquelle procuration après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, demeurera annexée au présent acte pour y être soumis ensemble aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

- la comparante détient toutes les actions de la société anonyme existant sous la dénomination CRR INVESTMENTS, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 162615, avec siège social au 77, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (la «Société»);

- la Société a été constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Henry Hellinckx en date du 22 juillet 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2428 en date du 10 octobre 2011;

- le capital social de la Société est fixé à trente deux mille Euros (EUR 32.000) représenté par trente et un mille (31.000) actions ordinaires, cent (100) actions de classe A, cent (100) actions de classe B, cent (100) actions de classe C, cent (100) actions de classe D, cent (100) actions de classe E, cent (100) actions de classe F, cent (100) actions de classe G, cent (100) actions de classe H, cent (100) actions de classe I, cent (100) actions de classe J, d'une valeur nominale de un Euro (EUR 1) chacune;

- par la présente l'Actionnaire Unique prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat;

- l'Actionnaire Unique assume le rôle de liquidateur de la Société;

- l'Actionnaire Unique, en sa qualité de liquidateur de la Société, déclare que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de la Société a été payé ou provisionné, qu'il est investi de tout l'actif et qu'il s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et tout passif impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne;

- l'Actionnaire Unique renonce à la formalité de la nomination d'un commissaire à la liquidation et à la préparation d'un rapport du commissaire à la liquidation;

- partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée;

- la comparante a pleinement connaissance des statuts de la Société et de la situation financière de celle-ci;

- la comparante donne décharge pleine et entière aux administrateurs de la Société pour leur mandat à compter de la date de leurs nominations respectives jusqu'à la date de la présente assemblée; et

- les documents et pièces relatifs à la Société dissoute seront conservés durant cinq (5) ans à compter de la date de la présente assemblée au siège de la Société.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais déclare qu'à la requête de la comparante, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite au mandataire de la comparante, celle-ci a signé avec nous notaire le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 07 août 2013. Relation: EAC/2013/10475.

Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013115366/98.

(130140438) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

Craven Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 124.797.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013115362/10.

(130140596) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

Creotel International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 17, rue Michel Rodange.
R.C.S. Luxembourg B 62.651.

Le Bilan au 31 DECEMBRE 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Référence de publication: 2013115363/10.

(130140383) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

D Ebco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 50.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 178.439.

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-eighth day of June.

Before Us, Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, in replacement of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, who will be the depositary of the present deed.

THERE APPEARED:

- Alter Domus Luxembourg S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 136.477,

here represented by Régis Galiotto, notary's clerk, residing professionally Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, initialled *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of D Ebco S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg whose registered office is at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, in the process of being registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (the "Company") and, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, dated 20 June 2013, whose articles of incorporation have not yet been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Articles").

The Sole Shareholder and the New Shareholders as defined in the Second Resolution (as the case may be), acting in their capacity of shareholders of the Company, hereby pass the following written resolutions in accordance with the following agenda:

Agenda:

1. Creation of new classes of shares in the Company's share capital and of a share premium account;
2. Increase of the share capital of the Company;
3. Subscription and payment of the New Shares;
4. Reduction of the share capital of the Company;
5. Full restatement of the Articles;
6. Miscellaneous.

First resolution

The Sole Shareholder resolves to create the following new classes of shares in the Company's share capital:

- the class A1 shares (the “Class A1 Shares”);
- the class A2 shares (the “Class A2 Shares”);
- the class A3 shares (the “Class A3 Shares”);
- the class A4 shares (the “Class A4 Shares”);
- the class B1 shares (the “Class B1 Shares”);
- the class B2 shares (the “Class B2 Shares”);
- the class B3 shares (the “Class B3 Shares”);
- the class B4 shares (the “Class B4 Shares”);

with a par value of one US cent (USD 0.01) each and having the rights and obligations as set out in the Articles as amended by the following resolutions and to create a share premium account as set out in the Articles as amended by the following resolutions.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of fifty thousand US Dollars (USD 50,000.-) so as to raise it from its present amount of twenty thousand US Dollars (USD 20,000.-) to seventy thousand US Dollars (USD 70,000.-) by the issue of:

- 100,000 Class A1 Shares;
- 100,000 Class A2 Shares;
- 100,000 Class A3 Shares;
- 100,000 Class A4 Shares;
- 1,150,000 Class B1 Shares;
- 1,150,000 Class B2 Shares;
- 1,150,000 Class B3 Shares;
- 1,150,000 Class B4 Shares;

with a par value of one US cent (USD 0.01) each and having the rights and obligations set out in the Articles as amended by the following resolutions (the “New Shares”) and entirely paid up for fifty thousand US Dollars (USD 50,000.-) by way of contribution in kind consisting of 1,250,000 class A1 shares, 1,250,000 class A2 shares, 1,250,000 class A3 shares, 1,250,000 class A4 shares, 1,250,001 class B1 shares, 1,250,000 class B2 shares, 1,250,000 class B3 shares, 1,250,000 class B4 shares, 3,750,000 class C1 shares, 3,750,000 class C2 shares, 3,750,000 class C3 shares and 3,750,000 class C4 shares, with a par value of 0.0001 US Dollar each, of Ebroloa Limited, a company incorporated in Cyprus, having its registered office in 11 Lemesou Avenue, Galatariotis Building, 2nd Floor, 2112, Nicosia, Cyprus, registered with the Registrar of Companies under number HE 297126 (“CyprusCo”).

Subscription and Payment

- SPUR PCC, a private protected cell company incorporated under the laws of Jersey, having its registered office at First Floor, Waterloo House, Don Street, St Helier, Jersey, JE1 1AD, Channel Islands, registered with the Companies Registry of Jersey under number 109683, acting on behalf of Spur Beta PC, here represented by Mr. Régis Galiotto by virtue of a proxy given under private seal annexed to the present deed, declares to subscribe for 50,000 Class B1 Shares, 50,000 Class B2 Shares, 50,000 Class B3 Shares and 50,000 Class B4 Shares, fully paid up by a contribution in kind consisting of 250,000 class A1 shares, 250,000 class A2 shares, 250,000 class A3 shares and 250,000 class A4 shares in CyprusCo for an aggregate amount of 2,000.- US Dollars allocated to the share capital of the Company;

- SPUR PCC, a private protected cell company incorporated under the laws of Jersey, having its registered office at First Floor, Waterloo House, Don Street, St Helier, Jersey, JE1 1AD, Channel Islands, registered with the Companies Registry of Jersey under number 109683, acting on behalf of Spur Delta PC, here represented by Mr. Régis Galiotto by virtue of a proxy given under private seal annexed to the present deed, declares to subscribe for 50,000 Class B1 Shares, 50,000 Class B2 Shares, 50,000 Class B3 Shares and 50,000 Class B4 Shares, fully paid up by a contribution in kind consisting of 250,000 class A1 shares, 250,000 class A2 shares, 250,000 class A3 shares and 250,000 class A4 shares in CyprusCo for an aggregate amount of 2,000.- US Dollars allocated to the share capital of the Company;

- SPUR PCC, a private protected cell company incorporated under the laws of Jersey, having its registered office at First Floor, Waterloo House, Don Street, St Helier, Jersey, JE1 1AD, Channel Islands, registered with the Companies Registry of Jersey under number 109683, acting on behalf of Copper Epsilon PC, here represented by Mr. Régis Galiotto by virtue of a proxy given under private seal annexed to the present deed, declares to subscribe for 50,000 Class B1 Shares, 50,000 Class B2 Shares, 50,000 Class B3 Shares and 50,000 Class B4 Shares, fully paid up by a contribution in kind consisting of 250,000 class A1 shares, 250,000 class A2 shares, 250,000 class A3 shares and 250,000 class A4 shares in CyprusCo for an aggregate amount of 2,000.- US Dollars allocated to the share capital of the Company;

- Agate LP, a limited partnership, incorporated under the laws of Jersey, having its registered office at First Floor, Waterloo House, Don Street, St Helier, Jersey, JE1 1AD, Channel Islands, duly represented by Agate GP, its general partner,, here represented by Mr. Régis Galiotto by virtue of a proxy given under private seal annexed to the present

deed, declares to subscribe for 250,000 Class B1 Shares, 250,000 Class B2 Shares, 250,000 Class B3 Shares and 250,000 Class B4 Shares, fully paid up by a contribution in kind consisting of 1,250,001 class B1 shares, 1,250,000 class B2 shares, 1,250,000 class B3 shares and 1,250,000 class B4 shares in CyprusCo for an aggregate amount of 20,000.- US Dollars of which the amount of 10,000.- US Dollars is allocated to the share capital of the Company and the aggregate amount of 10,000.- US Dollars is allocated to the share premium account attached to the shares of the subscriber as follows: 2,500.- US Dollars to the Class B1 Shares, 2,500.- US Dollars to the Class B2 Shares, 2,500.- US Dollars to the Class B3 Shares and 2,500.- US Dollars to the Class B4 Shares;

- Mr. John Van Wyk, residing at Unit 3, 35 Winstone Avenue, Hyde Park, Johannesburg, 2196, South Africa, here represented by Mr. Régis Galiotto by virtue of a proxy given under private seal annexed to the present deed, declares to subscribe for 50,000 Class A1 Shares, 50,000 Class A2 Shares, 50,000 Class A3 Shares and 50,000 Class A4 Shares, fully paid up by a contribution in kind consisting of 250,000 class A1 shares, 250,000 class A2 shares, 250,000 class A3 shares and 250,000 class A4 shares in CyprusCo for an aggregate amount of 2,000.- US Dollars allocated to the share capital of the Company;

- Mr. Peter Schmid, residing at 8 Pinecote Drive, Sunningdale, Berkshire, SL5 9PS, UK, here represented by Mr. Régis Galiotto by virtue of a proxy given under private seal annexed to the present deed, declares to subscribe for 50,000 Class B1 Shares, 50,000 Class B2 Shares, 50,000 Class B3 Shares and 50,000 Class B4 Shares, fully paid up by a contribution in kind consisting of 250,000 class C1 shares, 250,000 class C2 shares, 250,000 class C3 shares and 250,000 class C4 shares in CyprusCo for an aggregate amount of 2,000.- US Dollars allocated to the share capital of the Company;

- Mr. Knut Torbjorn Caesar, residing at Riverdale, 23 Burstead Close, Cobham, Surrey, KT11 2NL, UK, here represented by Mr. Régis Galiotto by virtue of a proxy given under private seal annexed to the present deed, declares to subscribe for 50,000 Class B1 Shares, 50,000 Class B2 Shares, 50,000 Class B3 Shares and 50,000 Class B4 Shares, fully paid up by a contribution in kind consisting of 250,000 class C1 shares, 250,000 class C2 shares, 250,000 class C3 shares and 250,000 class C4 shares in CyprusCo for an aggregate amount of 2,000.- US Dollars allocated to the share capital of the Company;

- Mr. Christopher James Mckenzie Coles, residing at Chalcot Coach House, Short Street, Chapmanslade, Westbury, Wilts, BA13 4AA, UK, here represented by Mr. Régis Galiotto by virtue of a proxy given under private seal annexed to the present deed, declares to subscribe for 50,000 Class B1 Shares, 50,000 Class B2 Shares, 50,000 Class B3 Shares and 50,000 Class B4 Shares, fully paid up by a contribution in kind consisting of 250,000 class C1 shares, 250,000 class C2 shares, 250,000 class C3 shares and 250,000 class C4 shares in CyprusCo for an aggregate amount of 2,000.- US Dollars allocated to the share capital of the Company;

- Mr. Daniel Paul Fletcher, residing at 82 Oakwood Court, Abbotsbury Road, London, W14 8JF, UK, here represented by Mr. Régis Galiotto by virtue of a proxy given under private seal annexed to the present deed, declares to subscribe for 50,000 Class B1 Shares, 50,000 Class B2 Shares, 50,000 Class B3 Shares and 50,000 Class B4 Shares, fully paid up by a contribution in kind consisting of 250,000 class C1 shares, 250,000 class C2 shares, 250,000 class C3 shares and 250,000 class C4 shares in CyprusCo for an aggregate amount of 2,000.- US Dollars allocated to the share capital of the Company;

- Mr. James Murray Grant, residing at Ardarach House, Forge Hill, Pluckley, Kent, TN27 0SJ, UK, here represented by Mr. Régis Galiotto by virtue of a proxy given under private seal annexed to the present deed, declares to subscribe for 50,000 Class B1 Shares, 50,000 Class B2 Shares, 50,000 Class B3 Shares and 50,000 Class B4 Shares, fully paid up by a contribution in kind consisting of 250,000 class C1 shares, 250,000 class C2 shares, 250,000 class C3 shares and 250,000 class C4 shares in CyprusCo for an aggregate amount of 2,000.- US Dollars allocated to the share capital of the Company;

- Mr. Alistair Angus Mackintosh, residing at Dippenhall House, Dippenhall, Farnham, Surrey, GU10 5EB, UK, here represented by Mr. Régis Galiotto by virtue of a proxy given under private seal annexed to the present deed, declares to subscribe for 50,000 Class B1 Shares, 50,000 Class B2 Shares, 50,000 Class B3 Shares and 50,000 Class B4 Shares, fully paid up by a contribution in kind consisting of 250,000 class C1 shares, 250,000 class C2 shares, 250,000 class C3 shares and 250,000 class C4 shares in CyprusCo for an aggregate amount of 2,000.- US Dollars allocated to the share capital of the Company;

- Mr. David Ross Standen Morley, residing at 19 Onslow Road, Richmond, Surrey, TW10 6QH, UK, here represented by Mr. Régis Galiotto by virtue of a proxy given under private seal annexed to the present deed, declares to subscribe for 50,000 Class B1 Shares, 50,000 Class B2 Shares, 50,000 Class B3 Shares and 50,000 Class B4 Shares, fully paid up by a contribution in kind consisting of 250,000 class C1 shares, 250,000 class C2 shares, 250,000 class C3 shares and 250,000 class C4 shares in CyprusCo for an aggregate amount of 2,000.- US Dollars allocated to the share capital of the Company;

- Mr. Paul William Owers, residing at The Bramblings, The Green, Horsted Keynes, West Sussex, RH17 7AW, UK, here represented by Mr. Régis Galiotto by virtue of a proxy given under private seal annexed to the present deed, declares to subscribe for 50,000 Class B1 Shares, 50,000 Class B2 Shares, 50,000 Class B3 Shares and 50,000 Class B4 Shares, fully paid up by a contribution in kind consisting of 250,000 class C1 shares, 250,000 class C2 shares, 250,000 class C3 shares and 250,000 class C4 shares in CyprusCo for an aggregate amount of 2,000.- US Dollars allocated to the share capital of the Company;

- Mr. Mark William Lane Richards, residing at 133 Turney Road, Dulwich Village, London, SE21 7JB, UK, here represented by Mr. Régis Galiotto by virtue of a proxy given under private seal annexed to the present deed, declares to subscribe for 50,000 Class B1 Shares, 50,000 Class B2 Shares, 50,000 Class B3 Shares and 50,000 Class B4 Shares, fully

paid up by a contribution in kind consisting of 250,000 class C1 shares, 250,000 class C2 shares, 250,000 class C3 shares and 250,000 class C4 shares in CyprusCo for an aggregate amount of 2,000.- US Dollars allocated to the share capital of the Company;

- Mr. Joseph Sinyor, residing at 70 Sheldon Avenue, London, N6 4ND, UK, here represented by Mr. Régis Galiotto by virtue of a proxy given under private seal annexed to the present deed, declares to subscribe for 50,000 Class B1 Shares, 50,000 Class B2 Shares, 50,000 Class B3 Shares and 50,000 Class B4 Shares, fully paid up by a contribution in kind consisting of 250,000 class C1 shares, 250,000 class C2 shares, 250,000 class C3 shares and 250,000 class C4 shares in CyprusCo for an aggregate amount of 2,000.- US Dollars allocated to the share capital of the Company;

- Mr. Michael Andrew Simon Till, residing at 2695 Avenida Libertador, 12th floor, Buenos Aires, 1425, Argentina, here represented by Mr. Régis Galiotto by virtue of a proxy given under private seal annexed to the present deed, declares to subscribe for 50,000 Class B1 Shares, 50,000 Class B2 Shares, 50,000 Class B3 Shares and 50,000 Class B4 Shares, fully paid up by a contribution in kind consisting of 250,000 class C1 shares, 250,000 class C2 shares, 250,000 class C3 shares and 250,000 class C4 shares in CyprusCo for an aggregate amount of 2,000.- US Dollars allocated to the share capital of the Company;

- Mr. Richard Henry Phillips, residing at Englefield Lodge, Spencer Gardens off Middle Hill, Engham, Surrey, TW20 0JR UK, here represented by Mr. Régis Galiotto by virtue of a proxy given under private seal annexed to the present deed, declares to subscribe for 50,000 Class B1 Shares, 50,000 Class B2 Shares, 50,000 Class B3 Shares and 50,000 Class B4 Shares, fully paid up by a contribution in kind consisting of 250,000 class C1 shares, 250,000 class C2 shares, 250,000 class C3 shares and 250,000 class C4 shares in CyprusCo for an aggregate amount of 2,000.- US Dollars allocated to the share capital of the Company;

- Mr. Stuart David Michael Grylls, residing at 21 Taylor Avenue, Kew, Richmond, TW9 4EB, UK, here represented by Mr. Régis Galiotto by virtue of a proxy given under private seal annexed to the present deed, declares to subscribe for 50,000 Class B1 Shares, 50,000 Class B2 Shares, 50,000 Class B3 Shares and 50,000 Class B4 Shares, fully paid up by a contribution in kind consisting of 250,000 class C1 shares, 250,000 class C2 shares, 250,000 class C3 shares and 250,000 class C4 shares in CyprusCo for an aggregate amount of 2,000.- US Dollars allocated to the share capital of the Company;

- Mrs. Natalie Catherine Kolbe, residing at Strathavon, P.O. Box 189, 2031, South Africa, here represented by Mr. Régis Galiotto by virtue of a proxy given under private seal annexed to the present deed, declares to subscribe for 50,000 Class A1 Shares, 50,000 Class A2 Shares, 50,000 Class A3 Shares and 50,000 Class A4 Shares, fully paid up by a contribution in kind consisting of 250,000 class A1 shares, 250,000 class A2 shares, 250,000 class A3 shares and 250,000 class A4 shares in CyprusCo for an aggregate amount of 2,000.- US Dollars allocated to the share capital of the Company;

- Benview Limited, a BVI business company incorporated under the laws of British Virgin Islands, having its registered office at Craigmuir Chambers, PO Box 71, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, registered with the Registrar of Corporate Affairs under number 1388208, here represented by Mr. Régis Galiotto by virtue of a proxy given under private seal annexed to the present deed, declares to subscribe for 50,000 Class B1 Shares, 50,000 Class B2 Shares, 50,000 Class B3 Shares and 50,000 Class B4 Shares, fully paid up by a contribution in kind consisting of 250,000 class C1 shares, 250,000 class C2 shares, 250,000 class C3 shares and 250,000 class C4 shares in CyprusCo for an aggregate amount of 2,000.- US Dollars allocated to the share capital of the Company; and

- Mr. Adiba Ighodaro, residing at 16 Lindsay Square, London, SW1V 3SB, UK, here represented by Mr. Régis Galiotto by virtue of a proxy given under private seal annexed to the present deed, declares to subscribe for 50,000 Class B1 Shares, 50,000 Class B2 Shares, 50,000 Class B3 Shares and 50,000 Class B4 Shares, fully paid up by a contribution in kind consisting of 250,000 class C1 shares, 250,000 class C2 shares, 250,000 class C3 shares and 250,000 class C4 shares in CyprusCo for an aggregate amount of 2,000.- US Dollars allocated to the share capital of the Company.

The aggregate amount of the contribution of sixty thousand US Dollars (USD 60,000.-) is allocated to the share capital for a total amount of fifty thousand US Dollars (USD 50,000.-) and to the share premium account attached to the shares of Agate LP as follows: 2,500.- US Dollars to the Class B1 Shares, 2,500.- US Dollars to the Class B2 Shares, 2,500.- US Dollars to the Class B3 Shares and 2,500.- US Dollars to the Class B4 Shares for a total amount of ten thousand US Dollars (USD 10,000.-).

Proof of the contribution has been given to the notary through a valuation report which shows that the management of the Company has valued the contribution at a total amount of at least sixty thousand US Dollars (USD 60,000.-) which is equal to the value of the New Shares.

The persons subscribing for the New Shares as described in this resolution are referred to in this document as the "New Shareholders".

Third resolution

The Sole Shareholder and the New Shareholders resolve to reduce the share capital of the Company by an amount of twenty thousand US Dollars (USD 20,000.-) so as to reduce it from seventy thousand US Dollars (USD 70,000.-) to fifty thousand US Dollars (USD 50,000.-) by the cancellation of the two million (2,000,000) shares issued by the Company on its incorporation at a price equal to the par value of each such share, such price to be payable to the holder of these shares at such time or times as the Company in its discretion elects.

Fourth resolution

The Sole Shareholder and the New Shareholders resolve to fully restate the Articles as follows:

1. Art. 1. Corporate Form and Name.

1.1 This document constitutes the articles of association (the “Articles”) of D Ebco S.à r.l. (the “Company”), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the “1915 Law”).

2. Art. 2. Registered Office.

2.1 The registered office of the Company (the “Registered Office”) is established in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 The Registered Office may be transferred:

2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by:

(a) the Sole Manager (as defined in Article 8.2) if the Company has at the time a Sole Manager; or

(b) the Board of Managers (as defined in Article 8.3) if the Company has at the time a Board of Managers; or

2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a “Shareholders’ Resolution”) passed in accordance with these Articles - including Article 13.4 - and the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law (“Luxembourg Law”).

2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company’s nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Sole Manager or the Board of Managers as appropriate.

2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3. Art. 3. Objects. The objects of the Company are:

3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.3 to invest and deal with the Company’s money and funds in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.4 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company’s property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.5 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

3.6 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security for the performance of the obligations of and/or the payment of any money by any person (including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person (a “Holding Entity”) which is for the time being a member of or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or any body corporate in which a Holding Entity has a direct or indirect interest and any person who is associated with the Company in any business or venture), with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company’s undertaking, property or assets (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.6 “guarantee” includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of, indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness or financial obligations of any other person;

3.7 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.8 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of the Company, for such consideration as the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit, including for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or

not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

4. Art. 4. Duration.

4.1 The Company is established for an unlimited duration.

5. Art. 5. Share capital.

5.1 The issued share capital of the Company is USD 50,000 divided into:

- 100,000 A1 shares (the "A1 Shares");
- 100,000 A2 shares (the "A2 Shares");
- 100,000 A3 shares (the "A3 Shares");
- 100,000 A4 shares (the "A4 Shares");
- 1,150,000 B1 shares (the "B1 Shares");
- 1,150,000 B2 shares (the "B2 Shares");
- 1,150,000 B3 shares (the "B3 Shares"); and
- 1,150,000 B4 shares (the "B4 Shares");

each having a par value of USD 0.01 and the rights and obligations set out in these Articles.

5.2 In the event of a Non-Liquidation Distribution in respect of Shares of a Numerical Class:

- The Distribution will be made on both A Shares and B Shares of that Numerical Class;
- The Distribution in respect of the A Shares of that Numerical Class will be made by means of a Dividend;
- The Distribution in respect of the B Shares of that Numerical Class will be made by means of a Share Redemption (unless otherwise agreed by a resolution of the Board of Managers and a resolution passed by a general meeting of Shareholders);
- For the purposes of calculating the respective entitlements of the A Shares and B Shares of that Numerical Class to the Distribution, each B Share shall represent the Relevant Proportion of each A Share where the Relevant Proportion shall

(a) equal 1, before any Redemptions are made in respect of the B Shares of that Numerical Class;

(b) following a Redemption in respect of the B Shares of that Numerical Class, be a proportion the numerator of which is 1,150,000 and the denominator of which is the total number of B Shares of that Numerical Class following that (and any previous) Redemptions.

5.3 In the event of a Liquidation Payment in respect of Shares of a Numerical Class:

- The Distribution will be made on both A Shares and B Shares of that Numerical Class;
- For the purposes of calculating the respective entitlements of the A Shares and B Shares of that Numerical Class to the Distribution, each B Share shall represent the Relevant Proportion of each A Share where the Relevant Proportion shall

(a) equal 1, before any Share Redemptions are made in respect of the B Shares of that Numerical Class;

(b) following a Share Redemption in respect of the B Shares of that Numerical Class, be a proportion the numerator of which is 1,150,000 and the denominator of which is the total number of B Shares of that Numerical Class following that (and any previous) Share Redemptions.

5.4 The total amount of a Non-Liquidation Distribution and, in the case of a Share Redemption, the number of Shares to be the subject of the Share Redemption, shall be determined by resolution of the Board of Managers and shall be subject to the approval by a general meeting of Shareholders and to the provisions of the Shareholders Agreement and shall, in any event, not exceed the amount permitted by Luxembourg Law. In the event of fractions in any figures to be determined for the purposes of these Articles, the Board of Managers may increase or decrease the relevant figure to a complete number as the Board of Managers thinks fit. For the avoidance of doubt, a Non-Liquidation Distribution may be in respect of some only of the Numerical Classes of Shares and not in respect of others and the amounts payable on the different Numerical Classes of Shares may vary.

5.5 On a Liquidation Payment, the holders of the Class C Shares (if any are in issue at the time) shall be entitled to a priority return over the holders of the other Classes of Shares equal to the par value of each Class C Share plus an amount equal to 10% of the par value of each Class C Share, once the holders of the Class A Shares and the Class B Shares have received as a Liquidation Payment amounts equal to the par value of their Class A Shares and Class B Shares. The Class C Shares shall not carry any entitlement to participate in Non-Liquidation Distributions.

5.6 The apportionment of Liquidation Payments as between the various Numerical Classes of Shares will be made in accordance with a Shareholders Agreement.

5.7 In addition to the share capital, the Company may have free share premium or other reserve accounts, into which any premium paid on any Share or class of Shares or reserve allocated to any Share or class of Shares is transferred and the balance on which each corresponding holder(s) has exclusive entitlement to, it being understood that any amount of share premium paid in relation to the issue of any Share or class of Shares or any amount of reserve allocated to any Share or class of Shares, shall be reserved and repaid to the holder of such Share or class of Shares, in case of a decision to repay or otherwise proceed with the reimbursement of such share premium or reserve.

5.8 Each share confers an identical voting right at the time of decisions taking.

5.9 The Company may repurchase, redeem and/or cancel its Shares subject as provided in the 1915 Law.

6. Art. 6. Indivisibility of Shares.

6.1 Each Share is indivisible.

6.2 A Share may be registered in the name of more than one person provided that all holders of a Share notify the Company in writing as to which of them is to be regarded as their representative; the Company will deal with that representative as if it were the sole Shareholder in respect of that Share including for the purposes of voting, dividend and other payment rights.

7. Art. 7. Transfer of Shares.

7.1 During such time as the Company has only one Shareholder, the Shares will be freely transferable.

7.2 During such time as the Company has more than one Shareholder:

7.2.1 Shares may not be transferred other than by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares have agreed to the transfer in general meeting;

7.2.2 Shares may not be transmitted by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares held by the survivors have agreed to the transfer or in the circumstances envisaged by article 189 of the 1915 Law;

7.3 Notwithstanding any provision to the contrary in these Articles, the Company shall not register a transfer of Shares unless the transfer is made in accordance with the provisions of articles 189 and 190 of the 1915 Law and the following provisions:

7.3.1 No Share may be transferred:

- other than to Holdco;

- to such persons as may be approved by the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate);

- to the personal representatives or beneficiaries of a Shareholder, being an individual, who has died;

- subject to the prior approval of the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate), to a Related Holder of a Shareholder, being an individual, or by a Related Holder of a Shareholder, being an individual, to another Related Holder of that Shareholder, or back from any such Related Holder to the Shareholder who originally subscribed for such Shares, and the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) may require (as a pre-condition to such transfer) any conditions for the transfer which they consider necessary or desirable including obtaining an indemnity from that Shareholder and/or such Related Holder in respect of any liabilities incurred by the Company in connection with the transfer.

7.3.2 If a transfer is made in accordance with Article 7.3.1. to a Family Member who thereafter ceases to be a Family Member (whether by divorce or otherwise) or to a Family Trust which thereafter ceases to be a Family Trust, the relevant Related Holder, shall promptly notify the Company in writing and the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) may, and shall if so requested by Holdco, authorise any Manager to execute, complete and deliver as agent for and on behalf of that relevant Related Holder a transfer of all of the Shares then held by that Related Holder to the Shareholder to whom they were originally allocated or to a Related Holder of that Shareholder for a nominal consideration of US\$1, which transfer shall constitute an implied warranty from the relevant Related Holder in favour of the relevant transferee that the legal and beneficial title to the relevant Shares was transferred to the relevant transferee free from all Encumbrances. The Managers shall authorise registration of such transfer, after which the validity of such transfer shall not be questioned by any person.

7.3.3 The Managers may require the holder of the Shares which are proposed to be transferred or the person named as transferee in any transfer lodged for registration to furnish the Managers with such information as the Managers may reasonably consider necessary for the purpose of ensuring that a transfer of shares is permitted under Article 7.3. If the information is not provided within 28 days of the request the Managers may refuse to register the transfer of the relevant Shares.

8. Art. 8. Management.

8.1 The Company will be managed by one or more managers (“Managers”) who shall be appointed by a Shareholders’ Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

8.2 If the Company has at the relevant time only one Manager, he is referred to in these Articles as a “Sole Manager”.

8.3 If the Company has from time to time more than one Manager, they will constitute a board of managers or conseil de gérance (the “Board of Managers”).

8.4 A Manager may be removed at any time, with or without cause, by a Shareholders’ Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

9. Art. 9. Powers of the Managers. The Sole Manager, when the Company has only one Manager, and at all other times the Board of Managers, may take all or any action which is necessary or useful to realise any of the objects of the Company, with the exception of those reserved by Luxembourg Law or these Articles to be decided upon by the Shareholders.

10. Art. 10. Representation. Subject as provided by Luxembourg Law and these Articles, the following are authorised to represent and/or bind the Company:

10.1 if the Company has a Sole Manager, the Sole Manager;

10.2 if the Company has more than one Manager, any two Managers of the Board of Managers.

11. Art. 11. Agent of the Managers. The Sole Manager or, if the Company has more than one Manager, the Board of Managers may delegate any of their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents and will determine any such agent’s powers and responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

12. Art. 12. Board Meetings.

12.1 Meetings of the Board of Managers (“Board Meetings”) may be convened by any Manager. The Board of Managers shall appoint a chairman.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions at a Board Meeting without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Managers have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Board Meeting, in person or by an authorized representative.

12.3 A Manager may appoint any other Manager (but not any other person) to act as his representative (a “Manager’s Representative”) at a Board Meeting to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Board Meeting. A Manager can act as representative for more than one other Manager at a Board Meeting provided that (without prejudice to any quorum requirements) at least two Managers are physically present at a Board Meeting held in person or participate in person in a Board Meeting held under Article 12.5.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of the Managers are present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

12.5 A Manager or his Manager’s Representative may validly participate in a Board Meeting through the medium of conference telephone, video conference or similar form of communications equipment provided that all persons participating in the meeting are able to hear and speak to each other throughout the meeting. A person participating in this way is deemed to be present in person at the meeting and shall be counted in the quorum and entitled to vote. Subject to Luxembourg Law, all business transacted in this way by the Managers shall, for the purposes of these Articles, be deemed to be validly and effectively transacted at a Board Meeting, notwithstanding that fewer than the number of directors (or their representatives) required to constitute a quorum are physically present in the same place.

12.6 A resolution in writing signed by all the Managers (or in relation to any Manager, his Manager’s Representative) shall be as valid and effective if it had been passed at a Board Meeting duly convened and held and may consist of one or several documents in the like form each signed by or on behalf of one or more of the Managers concerned.

12.7 The minutes of a Board Meeting shall be signed by and extracts of the minutes of a Board Meeting may be certified by any Manager present at the Meeting.

13. Art. 13. Shareholders’ resolutions.

13.1 Each Shareholder shall have one vote for every Share of which he is the holder.

13.2 Subject as provided in Articles 13.3, 13.4 and 13.5, shareholders’ resolutions are only valid if they are passed by Shareholders holding more than half of the Shares, provided that if that figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter and the resolution may be passed by a majority of the votes cast, irrespective of the number of Shares represented.

13.3 Shareholders may not change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their participation in the Company otherwise than by unanimous vote of the Shareholders.

13.4 Subject as provided in Article 13.3, any resolution to change these Articles (including a change to the Registered Office), subject to any provision of the contrary, needs to be passed by a majority in number of the Shareholders representing three quarters of the Shares.

13.5 A resolution to dissolve the Company or to determine the method of liquidating the Company and/or to appoint the liquidators needs to be passed in accordance with Luxembourg Law.

13.6 A meeting of Shareholders (a “Shareholders’ Meeting”) may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders’ Meeting, in person or by an authorised representative.

13.7 A Shareholder may be represented at a Shareholders’ Meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy or attorney who need not be a Shareholder.

13.8

13.8.1 If at the time the Company has no more than twenty-five Shareholders, shareholders’ resolutions may be passed by written vote of Shareholders rather than at a Shareholders’ Meeting provided that each Shareholder receives the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and gives his vote in writing.

13.8.2 The majority requirement applicable to the adoption of resolutions by a Shareholders’ Meeting apply mutatis mutandis to the passing of written resolutions of Shareholders. Except where required by Luxembourg Law, there shall be no quorum requirements for the passing of written resolutions of Shareholders. Written resolutions of Shareholders shall be validly passed immediately upon receipt by the Company of original copies (or copies sent by facsimile transmission or as e-mail attachments) of Shareholders’ votes subject to the requirements as provided in Article 13.8.1 and the above provisions of Article 13.8.2, irrespective of whether all shareholders have voted or not.

14. Art. 14. Business year.

14.1 The Company’s financial year starts on 1st January and ends on the 31st December of each year provided that, as a transitional measure, the first financial year of the Company starts on the date of its incorporation and ends on the following 31 December (all dates inclusive).

14.2 If at the time the Company has more than twenty-five Shareholders, at least one annual general meeting must be held each year pursuant to article 196 of the 1915 Law on the last business day in the following May.

15. Art. 15. Distributions on Shares.

15.1 From the net profits of the Company determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company’s nominal capital.

15.2 Subject to the provisions of Luxembourg Law and the Articles, the Company may by resolution of the Shareholders declare dividends in accordance with the respective rights of the Shareholders.

15.3 The Sole Manager or the Board of Managers as appropriate may decide to pay interim dividends to the Shareholder (s) in accordance with the respective rights of the Shareholders before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the 1915 Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned may be recovered from the relevant Shareholder(s).

16. Art. 16. Dissolution and Liquidation.

16.1 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders’ meeting in accordance with Luxembourg Law and Article 13. If at the time the Company has only one Shareholder, that Shareholder may, at its option, resolve to liquidate the Company by assuming personally all the assets and liabilities, known or unknown, of the Company.

17. Art. 17. Interpretation and Luxembourg law.

17.1 In these Articles, the following shall have the respective meaning set out below:

- “A” Shares” means the A1 Shares, the A2 Shares, the A3 Shares and the A4 Shares;
- “Alphabetical Classes” means the various alphabetical classes of shares, being the Class A Shares, the Class B Shares and the Class C Shares (if any are in issue at the time);
- “B” Shares” means the B1 Shares, the B2 Shares, the B3 Shares and the B4 Shares;
- “Class 1 Shares” means the A1 Shares and the B1 Shares;
- “Class 2 Shares” means the A2 Shares and the B2 Shares;
- “Class 3 Shares” means the A3 Shares and the B3 Shares;
- “Class 4 Shares” means the A4 Shares and the B4 Shares;
- “Class C Shares” means the C Shares (if any are in issue at the time);
- “Dividend” means a dividend;
- “Distribution” means a payment to Shareholders by way of Dividend, Liquidation Payment or in relation to a Share Redemption;

- “Family Member” means, in relation to a Shareholder which is an individual, his spouse or civil partner and/or his lineal descendants by blood or adoption and/or his step children;
- “Family Trust” means, in relation to a Shareholder which is an individual, a trust (whether arising under a settlement, declaration of trust, testamentary disposition or on an intestacy) in respect of which the only beneficiaries (and the only persons capable of being beneficiaries) are the Shareholder who established the trust and/or his Family Members;
- “Holdco” means Intropica Limited, a company incorporated in England and Wales (registration number 07845691) whose registered office is situated at 5 Fleet Place, London, EC4M 7RD, United Kingdom;
- “Liquidation Payment” means a payment to Shareholders upon or following a dissolution or liquidation of the Company;
- “Non-Liquidation Distribution” means a payment by way of Dividend or in relation to a Share Redemption;
- “Numerical Classes” means the various numbered classes of shares, being the Class 1 Shares, the Class 2 Shares, the Class 3 Shares and the Class 4 Shares;
- “Related Holder” means, in relation to a Shareholder which is an individual, a Family Member or a Family Trust;
- “Share Redemption” means a repurchase and subsequent cancellation of Shares;
- “Shareholders” means the holders at the relevant time of the Shares and “Shareholder” shall be construed accordingly;
- “Shareholders’ Agreement” means any shareholders’ agreement entered into from time to time between (among others) the Company and its shareholders;
- “Shares” means the A Shares, the B Shares and (if any are in issue at the time) the C Shares.

17.2 In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing party, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the mandatory of the appearing party, acting as said before, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said mandatory has signed with Us, the notary, the present deed.

Suit la traduction française:

L’an deux mille treize, le vingt-huit juin.

Par-devant Nous, Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, en remplacement de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, qui restera le dépositaire des présentes.

A COMPARU:

- Alter Domus Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit Luxembourgeois, dont le siège social est situé au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 136.477,

ici représentée par Régis Galiotto, clerc de notaire, résidant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d’une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration signée ne varietur par le mandataire de la comparante et par le notaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d’enregistrement.

Laquelle comparante est l’associé unique (l’«Associé Unique») de D Ebco S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, en cours d’immatriculation auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg (la «Société») et, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 20 juin 2013, dont les statuts n’ont pas encore été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (les «Statuts»).

L’Associé Unique et les Nouveaux Associés tels que définis dans la Deuxième Résolution (selon le cas), agissant en leur capacité d’associés de la Société, adoptent par la présente les résolutions écrites suivantes, conformément à l’ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Création de nouvelles catégories de parts sociales dans le capital social de la Société et d’un compte de prime d’émission;
2. Augmentation du capital social de la Société;
3. Souscription et libération des Nouvelles Parts Sociales;
4. Réduction du capital social de la Société;
5. Refonte complète des Statuts;
6. Divers.

Première résolution

L'Associé Unique décide de créer les nouvelles catégories de parts sociales suivantes dans le capital social de la Société:

- les parts sociales de catégorie A1 (les «Parts Sociales de Catégorie A1»);
- les parts sociales de catégorie A2 (les «Parts Sociales de Catégorie A2»);
- les parts sociales de catégorie A3 (les «Parts Sociales de Catégorie A3»);
- les parts sociales de catégorie A4 (les «Parts Sociales de Catégorie A4»);
- les parts sociales de catégorie B1 (les «Parts Sociales de Catégorie B1»);
- les parts sociales de catégorie B2 (les «Parts Sociales de Catégorie B2»);
- les parts sociales de catégorie B3 (les «Parts Sociales de Catégorie B3»);
- les parts sociales de catégorie B4 (les «Parts Sociales de Catégorie B4»);

d'une valeur nominale d'un cent US (0,01 USD) chacune et ayant les droits et obligations définis dans les Statuts tels que modifiés par les résolutions ci-dessous et de créer un compte de prime d'émission suivant les dispositions des Statuts tels que modifiés par les résolutions qui suivent.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de cinquante mille Dollars US (50.000,- USD) afin de le porter de son montant actuel de vingt mille Dollars US (20.000,- USD) à soixante-dix mille Dollars US (USD 70.000,-) par l'émission de:

- 100.000 Parts Sociales de Catégorie A1;
- 100.000 Parts Sociales de Catégorie A2;
- 100.000 Parts Sociales de Catégorie A3;
- 100.000 Parts Sociales de Catégorie A4;
- 1.150.000 Parts Sociales de Catégorie B1;
- 1.150.000 Parts Sociales de Catégorie B2;
- 1.150.000 Parts Sociales de Catégorie B3;
- 1.150.000 Parts Sociales de Catégorie B4;

d'une valeur nominale d'un cent US (0,01 USD) chacune et ayant les droits et obligations définis dans les Statuts tels que modifiés par les résolutions ci-dessous (les «Nouvelles Parts Sociales») et entièrement libérées pour cinquante mille Dollars US (50.000,- USD) au moyen d'un apport en nature consistant en 1.250.000 parts sociales de catégorie A1, 1.250.000 parts sociales de catégorie A2, 1.250.000 parts sociales de catégorie A3, 1.250.000 parts sociales de catégorie A4, 1.250.001 parts sociales de catégorie B1, 1.250.000 parts sociales de catégorie B2, 1.250.000 parts sociales de catégorie B3, 1.250.000 parts sociales de catégorie B4, 3.750.000 parts sociales de catégorie C1, 3.750.000 parts sociales de catégorie C2, 3.750.000 parts sociales de catégorie C3 et 3.750.000 parts sociales de catégorie C4 ayant chacune une valeur nominale de 0,0001 Dollar US d'Ebroloa Limited, une société établie à Chypre, ayant son siège social au 11 Lemesou Avenue, Galatariotis Building, 2nd Floor, 2112, Nicosia, Chypre, immatriculée auprès du Registrar of Companies sous le numéro HE 297126 («CyprusCo»).

Souscription et Libération

- Spur PCC, une private protected cell company établie selon les lois de Jersey, ayant son siège social à First Floor, Waterloo House, Don Street, St. Helier, JE1 1AD, Iles Anglo-Normandes, immatriculée auprès du Companies Registry of Jersey sous le numéro 109683, agissant au nom de Spur Beta PC, ici représentée par M. Régis Galiotto en vertu d'une procuration donnée sous seing privé annexée au présent acte, déclare souscrire à 50.000 Parts Sociales de Catégorie B1, 50.000 Parts Sociales de Catégorie B2, 50.000 Parts Sociales de Catégorie B3 et 50.000 Parts Sociales de Catégorie B4, entièrement libérées par un apport en nature consistant en 250.000 parts sociales de catégorie A1, 250.000 parts sociales de catégorie A2, 250.000 parts sociales de catégorie A3 et 250.000 parts sociales de catégorie A4 de CyprusCo pour un montant total de 2.000,- Dollars US alloué au capital social de la Société;

- Spur PCC, une private protected cell company établie selon les lois de Jersey, ayant son siège social à First Floor, Waterloo House, Don Street, St. Helier, JE1 1AD, Iles Anglo-Normandes, immatriculée auprès du Companies Registry of Jersey sous le numéro 109683, agissant au nom de Spur Delta PC, ici représentée par M. Régis Galiotto en vertu d'une procuration donnée sous seing privé annexée au présent acte, déclare souscrire à 50.000 Parts Sociales de Catégorie B1, 50.000 Parts Sociales de Catégorie B2, 50.000 Parts Sociales de Catégorie B3 et 50.000 Parts Sociales de Catégorie B4, entièrement libérées par un apport en nature consistant en 250.000 parts sociales de catégorie A1, 250.000 parts sociales de catégorie A2, 250.000 parts sociales de catégorie A3 et 250.000 parts sociales de catégorie A4 de CyprusCo pour un montant total de 2.000,- Dollars US alloué au capital social de la Société;

- Spur PCC une private protected cell company établie selon les lois de Jersey, ayant son siège social à First Floor, Waterloo House, Don Street, St. Helier, JE1 1AD, Iles Anglo-Normandes, immatriculée auprès du Companies Registry of Jersey sous le numéro 109683, agissant au nom de Copper Epsilon PC, ici représentée par M. Régis Galiotto en vertu d'une procuration donnée sous seing privé annexée au présent acte, déclare souscrire à 50.000 Parts Sociales de Catégorie

B1, 50.000 Parts Sociales de Catégorie B2, 50.000 Parts Sociales de Catégorie B3 et 50.000 Parts Sociales de Catégorie B4, entièrement libérées par un apport en nature consistant en 250.000 parts sociales de catégorie A1, 250.000 parts sociales de catégorie A2, 250.000 parts sociales de catégorie A3 et 250.000 parts sociales de catégorie A4 de CyprusCo pour un montant total de 2.000,- Dollars US alloué au capital social de la Société;

- Agate LP, un limited partnership établi selon les lois de Jersey, ayant son siège social à First Floor, Waterloo House, Don Street, St. Helier, JE1 1AD, Channel Islands, dûment représenté par Agate GP, son general partner, ici représenté par M. Régis Galiotto en vertu d'une procuration donnée sous seing privé annexée au présent acte, déclare souscrire à 250.000 Parts Sociales de Catégorie B1, 250.000 Parts Sociales de Catégorie B2, 250.000 Parts Sociales de Catégorie B3 et 250.000 Parts Sociales de Catégorie B4, entièrement libérées par un apport en nature consistant en 1.250.001 parts sociales de catégorie B1, 1.250.000 parts sociales de catégorie B2, 1.250.000 parts sociales de catégorie B3 et 1.250.000 parts sociales de catégorie B4 de CyprusCo pour un montant total de 20.000,- Dollars US dont un montant de 10.000,- Dollars US est alloué au capital social de la Société et dont un montant total de 10.000,- Dollar US est alloué au compte de prime d'émission attaché aux parts sociales du souscripteur comme suit: 2.500,- Dollars US aux Parts Sociales de Catégorie B1, 2.500,- Dollars US aux Parts Sociales de Catégorie B2, 2.500,- Dollars US aux Parts Sociales de Catégorie B3 et 2.500,- Dollars US aux Parts Sociales de Catégorie B4;

- M. John Van Wyk, demeurant au Unit 3, 35 Winstone Avenue, Hyde Park, Johannesburg, 2196, Afrique du Sud ici représenté par M. Régis Galiotto en vertu d'une procuration donnée sous seing privé annexée au présent acte, déclare souscrire à 50.000 Parts Sociales de Catégorie A1, 50.000 Parts Sociales de Catégorie A2, 50.000 Parts Sociales de Catégorie A3 et 50.000 Parts Sociales de Catégorie A4, entièrement libérées par un apport en nature consistant en 250.000 parts sociales de catégorie A1, 250.000 parts sociales de catégorie A2, 250.000 parts sociales de catégorie A3 et 250.000 parts sociales de catégorie A4 de CyprusCo pour un montant total de 2.000,-Dollars US alloué au capital social de la Société;

- M. Peter Schmid, demeurant au 8 Pinecote Drive, Sunningdale, Berkshire, SL5 9PS, Royaume-Uni ici représenté par M. Régis Galiotto en vertu d'une procuration donnée sous seing privé annexée au présent acte, déclare souscrire à 50.000 Parts Sociales de Catégorie B1, 50.000 Parts Sociales de Catégorie B2, 50.000 Parts Sociales de Catégorie B3 et 50.000 Parts Sociales de Catégorie B4, entièrement libérées par un apport en nature consistant en 250.000 parts sociales de catégorie C1, 250.000 parts sociales de catégorie C2, 250.000 parts sociales de catégorie C3 et 250.000 parts sociales de catégorie C4 de CyprusCo pour un montant total de 2.000,- Dollars US alloué au capital social de la Société

- M. Knut Torbjorn Caesar, demeurant à Riverdale, 23 Burstead Close, Cobham, Surrey, KT11 2NL, Royaume-Uni ici représenté par M. Régis Galiotto en vertu d'une procuration donnée sous seing privé annexée au présent acte, déclare souscrire à 50.000 Parts Sociales de Catégorie B1, 50.000 Parts Sociales de Catégorie B2, 50.000 Parts Sociales de Catégorie B3 et 50.000 Parts Sociales de Catégorie B4, entièrement libérées par un apport en nature consistant en 250.000 parts sociales de catégorie C1, 250.000 parts sociales de catégorie C2, 250.000 parts sociales de catégorie C3 et 250.000 parts sociales de catégorie C4 de CyprusCo pour un montant total de 2.000,- Dollars US alloué au capital social de la Société;

- M. Christopher James Mckenzie Coles, demeurant à Chalcot Coach House, Short Street, Chapmanslade, Westbury, Wilts, BA13 4AA, Royaume-Uni ici représenté par M. Régis Galiotto en vertu d'une procuration donnée sous seing privé annexée au présent acte, déclare souscrire à 50.000 Parts Sociales de Catégorie B1, 50.000 Parts Sociales de Catégorie B2, 50.000 Parts Sociales de Catégorie B3 et 50.000 Parts Sociales de Catégorie B4, entièrement libérées par un apport en nature consistant en 250.000 parts sociales de catégorie C1, 250.000 parts sociales de catégorie C2, 250.000 parts sociales de catégorie C3 et 250.000 parts sociales de catégorie C4 de CyprusCo pour un montant total de 2.000,- Dollars US alloué au capital social de la Société;

- M. Daniel Paul Fletcher, demeurant au 82 Oakwood Court, Abbotsbury Road, London, W14 8JF, Royaume-Uni ici représenté par M. Régis Galiotto en vertu d'une procuration donnée sous seing privé annexée au présent acte, déclare souscrire à 50.000 Parts Sociales de Catégorie B1, 50.000 Parts Sociales de Catégorie B2, 50.000 Parts Sociales de Catégorie B3 et 50.000 Parts Sociales de Catégorie B4, entièrement libérées par un apport en nature consistant en 250.000 parts sociales de catégorie C1, 250.000 parts sociales de catégorie C2, 250.000 parts sociales de catégorie C3 et 250.000 parts sociales de catégorie C4 de CyprusCo pour un montant total de 2.000,-Dollars US alloué au capital social de la Société;

- M. James Murray Grant, demeurant à Ardarach House, Forge Hill, Pluckley, Kent, TN27 0SJ, Royaume-Uni ici représenté par M. Régis Galiotto en vertu d'une procuration donnée sous seing privé annexée au présent acte, déclare souscrire à 50.000 Parts Sociales de Catégorie B1, 50.000 Parts Sociales de Catégorie B2, 50.000 Parts Sociales de Catégorie B3 et 50.000 Parts Sociales de Catégorie B4, entièrement libérées par un apport en nature consistant en 250.000 parts sociales de catégorie C1, 250.000 parts sociales de catégorie C2, 250.000 parts sociales de catégorie C3 et 250.000 parts sociales de catégorie C4 de CyprusCo pour un montant total de 2.000,-Dollars US alloué au capital social de la Société;

- M. Alistair Angus Mackintosh, demeurant à Dippenhall House, Dippenhall, Farnham, Surrey, GU10 5EB, Royaume-Uni ici représenté par M. Régis Galiotto en vertu d'une procuration donnée sous seing privé annexée au présent acte, déclare souscrire à 50.000 Parts Sociales de Catégorie B1, 50.000 Parts Sociales de Catégorie B2, 50.000 Parts Sociales de Catégorie B3 et 50.000 Parts Sociales de Catégorie B4, entièrement libérées par un apport en nature consistant en

250.000 parts sociales de catégorie C1, 250.000 parts sociales de catégorie C2, 250.000 parts sociales de catégorie C3 et 250.000 parts sociales de catégorie C4 de CyprusCo pour un montant total de 2.000,- Dollars US alloué au capital social de la Société;

- M. David Ross Standen Morley, demeurant au 19 Onslow Road, Richmond, Surrey, TW10 6QH, Royaume-Uni ici représenté par M. Régis Galiotto en vertu d'une procuration donnée sous seing privé annexée au présent acte, déclare souscrire à 50.000 Parts Sociales de Catégorie B1, 50.000 Parts Sociales de Catégorie B2, 50.000 Parts Sociales de Catégorie B3 et 50.000 Parts Sociales de Catégorie B4, entièrement libérées par un apport en nature consistant en 250.000 parts sociales de catégorie C1, 250.000 parts sociales de catégorie C2, 250.000 parts sociales de catégorie C3 et 250.000 parts sociales de catégorie C4 de CyprusCo pour un montant total de 2.000,-Dollars US alloué au capital social de la Société;

- M. Paul William Owers, demeurant au The Bramblings, The Green, Horsted Keynes, West Sussex, RH17 7AW, Royaume-Uni ici représenté par M. Régis Galiotto en vertu d'une procuration donnée sous seing privé annexée au présent acte, déclare souscrire à 50.000 Parts Sociales de Catégorie B1, 50.000 Parts Sociales de Catégorie B2, 50.000 Parts Sociales de Catégorie B3 et 50.000 Parts Sociales de Catégorie B4, entièrement libérées par un apport en nature consistant en 250.000 parts sociales de catégorie C1, 250.000 parts sociales de catégorie C2, 250.000 parts sociales de catégorie C3 et 250.000 parts sociales de catégorie C4 de CyprusCo pour un montant total de 2.000,- Dollars US alloué au capital social de la Société;

- M. Mark William Lane Richards, demeurant au 133 Turney Road, Dulwich Village, Londres, SE21 7JB, Royaume-Uni ici représenté par M. Régis Galiotto en vertu d'une procuration donnée sous seing privé annexée au présent acte, déclare souscrire à 50.000 Parts Sociales de Catégorie B1, 50.000 Parts Sociales de Catégorie B2, 50.000 Parts Sociales de Catégorie B3 et 50.000 Parts Sociales de Catégorie B4, entièrement libérées par un apport en nature consistant en 250.000 parts sociales de catégorie C1, 250.000 parts sociales de catégorie C2, 250.000 parts sociales de catégorie C3 et 250.000 parts sociales de catégorie C4 de CyprusCo pour un montant total de 2.000,-Dollars US alloué au capital social de la Société;

- M. Joseph Sinyor, demeurant au 70 Sheldon Avenue, Londres, N6 4ND, Royaume-Uni ici représenté par M. Régis Galiotto en vertu d'une procuration donnée sous seing privé annexée au présent acte, déclare souscrire à 50.000 Parts Sociales de Catégorie B1, 50.000 Parts Sociales de Catégorie B2, 50.000 Parts Sociales de Catégorie B3 et 50.000 Parts Sociales de Catégorie B4, entièrement libérées par un apport en nature consistant en 250.000 parts sociales de catégorie C1, 250.000 parts sociales de catégorie C2, 250.000 parts sociales de catégorie C3 et 250.000 parts sociales de catégorie C4 de CyprusCo pour un montant total de 2.000,- Dollars US alloué au capital social de la Société;

- M. Michael Andrew Simon Till, demeurant au 2695 Avenida Libertador, 12th floor, Buenos Aires, 1425, Argentine, ici représenté par M. Régis Galiotto en vertu d'une procuration donnée sous seing privé annexée au présent acte, déclare souscrire à 50.000 Parts Sociales de Catégorie B1, 50.000 Parts Sociales de Catégorie B2, 50.000 Parts Sociales de Catégorie B3 et 50.000 Parts Sociales de Catégorie B4, entièrement libérées par un apport en nature consistant en 250.000 parts sociales de catégorie C1, 250.000 parts sociales de catégorie C2, 250.000 parts sociales de catégorie C3 et 250.000 parts sociales de catégorie C4 de CyprusCo pour un montant total de 2.000,- Dollars US alloué au capital social de la Société;

- M. Richard Henry Phillips, demeurant à Englefield Lodge, Spencer Gardens off Middle Hill, Egham, Surrey, TW20 0JR, Royaume-Uni, ici représenté par M. Régis Galiotto en vertu d'une procuration donnée sous seing privé annexée au présent acte, déclare souscrire à 50.000 Parts Sociales de Catégorie B1, 50.000 Parts Sociales de Catégorie B2, 50.000 Parts Sociales de Catégorie B3 et 50.000 Parts Sociales de Catégorie B4, entièrement libérées par un apport en nature consistant en 250.000 parts sociales de catégorie C1, 250.000 parts sociales de catégorie C2, 250.000 parts sociales de catégorie C3 et 250.000 parts sociales de catégorie C4 de CyprusCo pour un montant total de 2.000,- Dollars US alloué au capital social de la Société;

- M. Stuart David Michael Grylls, demeurant au 21 Taylor Avenue, Kew, Richmond, TW9 4EB, Royaume-Uni, ici représenté par M. Régis Galiotto en vertu d'une procuration donnée sous seing privé annexée au présent acte, déclare souscrire à 50.000 Parts Sociales de Catégorie B1, 50.000 Parts Sociales de Catégorie B2, 50.000 Parts Sociales de Catégorie B3 et 50.000 Parts Sociales de Catégorie B4, entièrement libérées par un apport en nature consistant en 250.000 parts sociales de catégorie C1, 250.000 parts sociales de catégorie C2, 250.000 parts sociales de catégorie C3 et 250.000 parts sociales de catégorie C4 de CyprusCo pour un montant total de 2.000,-Dollars US alloué au capital social de la Société;

- Mme Natalie Catherine Kolbe, demeurant au Strathavon, P.O.Box 189, 2031, Afrique du Sud, ici représentée par M. Régis Galiotto en vertu d'une procuration donnée sous seing privé annexée au présent acte, déclare souscrire à 50.000 Parts Sociales de Catégorie A1, 50.000 Parts Sociales de Catégorie A2, 50.000 Parts Sociales de Catégorie A3 et 50.000 Parts Sociales de Catégorie A4, entièrement libérées par un apport en nature consistant en 250.000 parts sociales de catégorie A1, 250.000 parts sociales de catégorie A2, 250.000 parts sociales de catégorie A3 et 250.000 parts sociales de catégorie A4 de CyprusCo pour un montant total de 2.000,- Dollars US alloué au capital social de la Société;

- Benview Limited, une BVI business company constituée selon les lois des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social au Craigmuir Chambers, PO Box 71, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques et immatriculée auprès du Registrar of Corporate Affairs sous le numéro 1388208, ici représentée par M. Régis Galiotto en vertu d'une procuration

donnée sous seing privé annexée au présent acte, déclare souscrire à 50.000 Parts Sociales de Catégorie B1, 50.000 Parts Sociales de Catégorie B2, 50.000 Parts Sociales de Catégorie B3 et 50.000 Parts Sociales de Catégorie B4, entièrement libérées par un apport en nature consistant en 250.000 parts sociales de catégorie C1, 250.000 parts sociales de catégorie C2, 250.000 parts sociales de catégorie C3 et 250.000 parts sociales de catégorie C4 de CyprusCo pour un montant total de 2.000,- Dollars US alloué au capital social de la Société; et

- M. Adiba Ighodaro, demeurant au 16 Lindsay Square, Londres, SWIV 3SB, Royaume-Uni, ici représenté par M. Régis Galiotto en vertu d'une procuration donnée sous seing privé annexée au présent acte, déclare souscrire à 50.000 Parts Sociales de Catégorie B1, 50.000 Parts Sociales de Catégorie B2, 50.000 Parts Sociales de Catégorie B3 et 50.000 Parts Sociales de Catégorie B4, entièrement libérées par un apport en nature consistant en 250.000 parts sociales de catégorie C1, 250.000 parts sociales de catégorie C2, 250.000 parts sociales de catégorie C3 et 250.000 parts sociales de catégorie C4 de CyprusCo pour un montant total de 2.000,- Dollars US alloué au capital social de la Société.

Le montant total de la contribution, qui s'élève à soixante mille Dollars US (60.000,- USD), est alloué au capital social pour un montant total de cinquante mille Dollars US (50.000,- USD) et au compte de prime d'émission attaché aux parts sociales de Agate LP comme suit: 2.500,- Dollars US aux Parts Sociales de Catégorie B1, 2.500,- Dollars US aux Parts Sociales de Catégorie B2, 2.500,- Dollars US aux Parts Sociales de Catégorie B3, 2.500,- Dollars US aux Parts Sociales de Catégorie B4 pour un montant total de dix mille Dollars US (10.000,- USD).

La preuve de l'apport a été fournie au notaire par un rapport d'évaluation qui montre que les gérants de la Société ont évalué l'apport comme s'élevant à un montant total d'au moins soixante mille Dollars US (60.000,- USD) qui correspond à la valeur des Nouvelles Parts Sociales.

Les personnes souscrivant aux Nouvelles Parts Sociales telles que définies dans cette résolution sont désignées dans le présent document comme les «Nouveaux Associés».

Troisième résolution

L'Associé Unique et les Nouveaux Associés décident de réduire le capital social de la Société d'un montant de vingt mille Dollars US (20.000,- USD) afin de le réduire de soixante-dix mille Dollars US (70.000,- USD) à cinquante mille Dollars US (50.000,- USD) par l'annulation des deux millions (2.000.000) de parts sociales émises par la Société lors de sa constitution, à une valeur égale à la valeur nominale de chacune de ces parts, ce prix étant à payer au détenteur de ces parts sociales au moment ou aux moments choisis par la Société à sa discrétion.

Quatrième résolution

L'Associé Unique et les Nouveaux Associés décident de refondre entièrement les statuts comme suit:

1. Art. 1^{er}. Forme et Dénomination.

1.1 Ce document constitue les statuts (les «Statuts») de D Ebco S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée, constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, y compris la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée de temps à autre (la «Loi de 1915»).

2. Art. 2. Siège Social.

2.1 Le siège social de la Société (le «Siège Social») est établi dans la Ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 Le Siège Social peut être transféré:

2.2.1 En tout autre endroit de la même municipalité au Grand-Duché de Luxembourg par:

(a) Le Gérant Unique (tel que défini à l'Article 8.2) si, à ce moment là, la Société est gérée par un Gérant Unique; ou
(b) Par le Conseil de Gérance (tel que défini à l'Article 8.3) si à ce moment là, la Société est gérée par un Conseil de Gérance; ou

2.2.2 En tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (que ce soit dans la même municipalité ou non) par une résolution des associés de la Société (les «Résolutions des Associés») prise conformément aux dispositions des Statuts - y compris l'Article 13.4 - et les lois du Grand-Duché de Luxembourg telles que modifiées de temps à autre, y compris la Loi de 1915 (la «Loi Luxembourgeoise»).

2.3 Si une situation devait se produire ou était imminente, qu'elle soit d'ordre militaire, politique, économique, sociale ou autre, qui compromettrait l'activité normale au Siège Social, le Siège Social pourra être transféré temporairement à l'étranger jusqu'à ce que la situation soit normalisée; une telle mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société et la Société, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera une société luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance, selon le cas.

2.4 La Société peut avoir des bureaux et des succursales au Grand-Duché de Luxembourg, ainsi qu'à l'étranger.

3. Art. 3. Objets. Les objets de la Société sont les suivants:

3.1 d'agir en tant que société holding d'investissement et de coordonner l'activité de toutes les entités sociales dans lesquelles la Société détient un intérêt direct ou indirect, et d'acquérir (par souscription dès l'origine, offre, acquisition, échange ou autre procédé) tout ou partie des actions, parts, obligations, actions préférentielles, emprunt obligataire et

tout autre titre émis ou garanti par toute personne et tout autre actif de quelque nature qu'il soit et de détenir ces titres en tant qu'investissements, ainsi que de les céder, les échanger et en disposer au même titre;

3.2 d'entreprendre toute activité ou commerce qui soit, et d'acquérir, soutenir ou reprendre tout ou partie de l'activité, des biens et / ou des dettes d'une personne entreprenant une activité;

3.3 d'investir et de gérer l'argent et les fonds de la Société de la façon déterminée par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas), et de prêter des fonds et accorder dans chaque cas, à toute personne, des crédits, assortis ou non de sûretés;

3.4 de conclure des emprunts, de réunir des fonds et de sécuriser le paiement des sommes d'argent comme le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas) le déterminera, y compris, sans limitation, par l'émission (dans la mesure où la Loi Luxembourgeoise l'autorise) d'obligations et tout autre titre ou instrument, perpétuel ou autre, convertible ou non, en relation ou non avec tout ou partie des biens de la Société (présents ou futurs) ou son capital non encore levé, et d'acquérir, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.5 d'acquérir tout titre, fusionner, entreprendre une consolidation ou encore conclure un partenariat ou un arrangement en vue de partager les profits, une conciliation, une coopération, une joint-venture, une concession réciproque ou autre procédé avec toute personne, y compris, toute personne appartenant à la Société;

3.6 de conclure une garantie ou contrat d'indemnités ou de sûretés ou d'accorder une sûreté en vue de l'exécution des obligations et/ou du paiement de sommes d'argent par toute personne (y compris toute entité sociale dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect ou toute personne (une «Entité Holding») qui est à cet instant un membre ou a de quelque façon que ce soit, un intérêt direct ou indirect dans la Société ou toute entité sociale dans laquelle l'Entité Holding a un intérêt direct ou indirect et toute personne qui est associée à la Société dans certaines activités ou partenariat), avec ou sans que la Société y perçoive obligatoirement une contrepartie ou avantage (quelle soit directe ou indirecte) que ce soit par engagement personnel ou gage, cautionnement ou charge pesant sur tout ou partie des biens, des propriétés, des actifs ou du capital non encore émis (présent ou futur) de la Société ou par tout autre moyen; pour les besoins de cet Article 3.6, une «garantie» comprend, sans limitation, toute obligation, sous toute forme qu'elle soit, de payer, de compenser, de fournir des fonds pour le paiement ou la compensation, d'indemniser ou d'assurer l'indemnisation contre les conséquences d'un défaut de paiement d'une dette ou obligation financière à laquelle une autre personne est tenue, ou encore d'être responsable de cette dette;

3.7 d'acquérir, prendre à bail, échanger, louer ou acquérir de quelque façon que ce soit toute propriété immobilière ou mobilière et tout droit ou privilège qui y serait relatif;

3.8 de céder, mettre à bail, échanger, mettre en location ou disposer de toute propriété immobilière ou mobilière et/ou tout ou partie des biens de la Société, contre une contrepartie déterminée par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas), y compris, sans limitation, des parts sociales, obligations ou tout autre titre, entièrement ou partiellement libéré, dans le capital de toute personne, que celle-ci ait ou non (en tout ou partie) le même objet social que la Société; détenir des actions, des obligations ou tout autre titre ainsi acquis; apporter des améliorations, gérer, développer, céder, échanger, donner à bail, mettre en gage, disposer ou accorder des droits d'option, tirer parti ou toute autre action en rapport avec tout ou partie des biens et des droits de la Société;

3.9 d'entreprendre toutes les actions envisagées dans les paragraphes de cet Article 3 (a) à tout endroit du monde; (b) en tant que partie principale, d'agent, de co-contractant, de trustee ou de toute autre façon; (c) par l'intermédiaire de trustees, d'agents, de sous-contractants, ou de toute autre façon; et (d) seul ou avec une autre personne ou d'autres personnes;

3.10 d'entreprendre toutes les actions (y compris conclure, exécuter et délivrer des contrats, des accords, des conventions et tout autre arrangement avec une personne ou en sa faveur) que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas) estime être accessoires ou nécessaires à la réalisation de l'objet social de la Société, ou à l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs;

ETANT TOUJOURS ENTENDU que la Société ne sera pas partie à une transaction qui constituerait une activité réglementée du secteur financier ou qui requerrait en vertu de la Loi Luxembourgeoise l'obtention d'une autorisation de commerce, sans que cette autorisation conforme à la Loi Luxembourgeoise ne soit obtenue.

4. Art. 4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

5. Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social émis de la Société est fixé à USD 50.000 représenté par:

- 100.000 parts sociales A1 (les «Parts Sociales A1»);
- 100.000 parts sociales A2 (les «Parts Sociales A2»);
- 100.000 parts sociales A3 (les «Parts Sociales A3»);
- 100.000 parts sociales A4 (les «Parts Sociales A4»);
- 1.150.000 parts sociales B1 (les «Parts Sociales B1»);
- 1.150.000 parts sociales B2 (les «Parts Sociales B2»);
- 1.150.000 parts sociales B3 (les «Parts Sociales B3»); et

- 1.150.000 parts sociales B4 (les «Parts Sociales B4»);

chacune ayant une valeur nominale de USD 0,01, et les droits et obligations tels que définis dans les présents Statuts.

5.2 En cas de Distribution Hors-Liquidation concernant les Parts Sociales d'une Catégorie Numérique:

- La Distribution se fera à la fois sur les Parts Sociales A et les Part Sociales B de cette Catégorie Numérique;

- La Distribution relative aux Parts Sociales A d'une telle Catégorie Numérique se fera par le biais d'un Dividende;

- La Distribution relative aux Parts Sociales B d'une telle Catégorie Numérique se fera par le biais d'un Rachat de Parts Sociales (sauf en présence d'un accord contraire passé par une résolution du Conseil de Gérance et par une résolution de l'assemblée générale des Associés);

- Pour les besoins du calcul des droits respectifs des Parts Sociales A et des Parts Sociales B d'une telle Catégorie Numérique à la Distribution, toute Part Sociale B représentera la Proportion Pertinente de toute Part Sociale A, où la Proportion Pertinente sera:

(a) égale à 1, avant qu'un quelconque Rachat soit effectué en rapport avec les Parts Sociales B de cette Catégorie Numérique;

(b) suite à un Rachat des Parts Sociales B de cette Catégorie Numérique, une proportion dont le numérateur est 1.150.000 et dont le dénominateur correspond au nombre total de Parts Sociales B de cette Catégorie Numérique suite à ce (et aux précédents) Rachats.

5.3 En cas de Paiement de Liquidation concernant les Parts Sociales d'une Catégorie Numérique:

- La Distribution sera effectuée à la fois sur les Parts Sociales A et les Parts Sociales B de la même Catégorie Numérique;

- Pour les besoins du calcul des droits respectifs des Parts Sociales A et des Parts Sociales B d'une telle Catégorie Numérique à la Distribution, toute Part Sociale B représentera la Proportion Pertinente de toute Part Sociale A, où la Proportion Pertinente sera:

(a) égale à 1, avant qu'un quelconque Rachat soit effectué en rapport avec les Parts Sociales B de cette Catégorie Numérique;

(b) suite à un Rachat des Parts Sociales B de cette Catégorie Numérique, une proportion dont le numérateur est 1.150.000 et dont le dénominateur correspond au nombre total de Parts Sociales B de cette Catégorie Numérique suite à ce (et aux précédents) Rachats.

5.4 Le montant total d'une Distribution Hors-Liquidation et, en cas d'un Rachat de Parts Sociales, le nombre de Parts Sociales qui sera soumis au Rachat de Parts Sociales, sera fixé par résolution du Conseil de Gérance et sera soumis à l'accord de l'assemblée générale des Associés et aux dispositions du Pacte d'Associés et ne devra, en aucun cas, dépasser le montant permis par la Loi Luxembourgeoise. Si dans les chiffres apparaissent des fractions qui seraient à déterminer pour les besoins des présents Statuts, le Conseil de Gérance pourra, à son gré, augmenter ou réduire le chiffre concerné vers un nombre entier. Pour éviter tout doute, une Distribution Hors-Liquidation peut se produire uniquement par rapport à certaines des Catégories Numériques de Parts Sociales, et non par rapport à d'autres et les montants à verser en contrepartie des différentes Catégories Numériques de Parts Sociales peuvent varier.

5.5 En cas d'un Paiement de Liquidation, les détenteurs de Parts Sociales de catégorie C (s'il y en a en circulation au moment donné), auront droit à un rendement privilégié par rapport aux détenteurs des autres Catégories de Parts Sociales égal à la valeur nominale de chaque Part Sociale de Catégorie C majorée d'un montant correspondant à 10% de la valeur nominale de chaque Part Sociale de Catégorie C, une fois que les détenteurs des Parts Sociales de Catégorie A et des Parts Sociales de Catégorie B auront reçu comme Paiement de Liquidation des montants équivalents à la valeur nominale de leurs Parts Sociales de Catégorie A et de leurs Parts Sociales de Catégorie B. Les Parts Sociales de Catégorie C ne sont assorties d'aucun droit de participer à des Distributions Hors-Liquidation.

5.6 La répartition des Paiements de Liquidation entre les différentes Catégories Numériques sera effectuée conformément à un Pacte d'Associés.

5.7 En supplément du capital social, la Société pourra avoir des comptes de prime d'émission ou tous autres comptes de réserve, sur lesquels toute prime versée en rapport avec toute Action ou catégorie d'Actions ou toute réserve allouée à toute Action ou catégorie d'Actions est transférée et sur le solde desquels le(s) actionnaire(s) correspondant(s) ont des droits exclusifs, étant entendu que tout montant de prime d'émission versée en rapport avec l'émission de toute Action ou catégorie d'Actions ou tout montant de réserve alloué à toute Action ou catégorie d'Actions sera réservé et remboursé au détenteur de ladite Action ou catégorie d'Actions en cas de décision de remboursement ou autre procédé de remboursement de ladite prime d'émission ou réserve.

5.8 Chaque part sociale confère un droit de vote identique lors de la prise de décisions.

5.9 La Société peut procéder au rachat, et/ou l'annulation de ses propres Parts Sociales sous réserve des dispositions de la Loi de 1915.

6. Art. 6. Indivisibilité des parts.

6.1 Chaque Part Sociale est indivisible.

6.2 Une Part Sociale peut être enregistrée au nom de plus d'une personne à condition que tous les détenteurs d'une Part Sociale notifient par écrit à la Société celui d'entre eux qui est à considérer comme leur représentant; la Société

considérera ce représentant comme s'il était le seul Associé pour la Part Sociale en question, y compris pour les besoins de vote, dividende et autres droits de paiement.

7. Art. 7. Transfer of shares.

7.1 Tant que la Société n'a qu'un seul Associé, les Parts Sociales seront librement transmissibles.

7.2 Au cours de la période durant laquelle la Société a plusieurs Associés:

7.2.1 les Parts Sociales ne peuvent pas être cédées, sauf pour raison de décès, à d'autres personnes que des Associés à moins que les Associés détenant au moins trois quarts des Parts Sociales n'aient accepté la cession en assemblée générale;

7.2.2 les Parts Sociales ne peuvent pas être transmises pour raison de décès à d'autres personnes que les Associés sauf si les Associés détenant au moins trois quarts des Parts Sociales détenues par les survivants ont accepté la cession ou que les conditions prévues par l'article 189 de la Loi de 1915 sont remplies;

7.3 Nonobstant toute disposition contraire dans ces Statuts, la Société ne procédera pas à l'enregistrement d'un transfert de Parts Sociales sauf si ce transfert est opéré conformément aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi de 1915 et aux dispositions suivantes:

7.3.1 Aucune Part Sociale ne peut être transférée sauf si ce n'est:

- autrement qu'à Holdco;
- à des personnes qui auront été approuvées par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas);
- à des représentants personnels ou des bénéficiaires d'un Associé, personne physique, qui est décédé;
- sous réserve de l'accord préalable du Gérant Unique ou du Conseil de Gérance (selon le cas), à un Détenteur Lié d'un Associé personne physique, ou par un Détenteur Lié d'un Associé personne physique vers un autre Détenteur Lié de cet Associé, ou d'un tel Détenteur Lié vers l'Associé qui a initialement souscrit à ces Parts Sociales, et le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas) pourra demander (en tant que condition préliminaire d'un tel transfert) l'accomplissement de toutes conditions par rapport au transfert qu'ils considèrent nécessaires ou souhaitables, y compris l'obtention d'une garantie de la part d'un tel Associé et/ou d'un tel Détenteur Lié par rapport à toutes les responsabilités encourues par la Société dans le contexte du transfert.

7.3.2 Si un transfert est effectué conformément à l'Article 7.3.1. vers un Membre de la Famille qui par la suite cesse d'être un Membre de la Famille (que se soit par divorce ou autrement) ou vers une Fiducie Familiale qui par la suite cesse être une Fiducie Familiale, le Détenteur Lié concerné devra immédiatement notifier la Société par écrit, et le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas) pourra, et devra s'il y en a la demande de la part de Holdco, autoriser tout Gérant à exécuter, compléter et délivrer comme mandataire en nom et pour le compte de ce Détenteur Lié concerné, un transfert de toutes les Parts Sociales détenues par ce Détenteur Lié vers l'Associé auquel elles étaient initialement allouées ou vers un Détenteur Lié de cet Associé pour une valeur nominale d' US\$1, lequel transfert constituant une garantie implicite de la part du Détenteur Lié concerné au profit du cessionnaire concerné que l'usufruit et la nu-propriété des Parts Sociales concernées a été transféré au cessionnaire concerné libre de toute Charge. Les Gérants autoriseront l'enregistrement d'un tel transfert, suite auquel la validité de ce transfert ne pourra être contestée par quiconque.

7.3.3 Les Gérants pourront exiger que le détenteur des Parts Sociales dont le transfert est proposé ou que la personne nommée comme cessionnaire dans un transfert soumis à l'enregistrement fournisse aux Gérants toute information que les Gérants pourront raisonnablement considérer nécessaires afin de s'assurer qu'un transfert de parts sociales est autorisé en vertu de l'Article 7.3. Si l'information ne leur est pas fournie endéans 28 jours suivant la demande, les Gérants pourront refuser d'enregistrer le transfert des Parts Sociales concernées.

8. Art. 8. Gérance.

8.1 La Société sera gérée par un ou plusieurs gérants (les «Gérants») qui seront nommés par une Résolution des Associés prise conformément à la Loi Luxembourgeoise et aux présents Statuts.

8.2 Si la Société est gérée à un moment par un seul Gérant, il sera désigné dans les présents Statuts comme le «Gérant Unique».

8.3 Si la Société est gérée de temps à autre par plus d'un Gérant, ils constitueront le conseil de gérance (le «Conseil de Gérance»).

8.4 Un Gérant pourra être révoqué à tout moment pour toute raison légitime par une Résolution des Associés prise conformément à la Loi Luxembourgeoise et aux présents Statuts.

9. Art. 9. Pouvoirs des gérants. Le Gérant Unique, quand la Société est gérée par un seul gérant, ou en tous les autres cas, le Conseil de Gérance, aura tous pouvoirs pour prendre tout ou partie des actions qui sont nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société, sous réserve des actions qui sont réservées par la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts comme devant être décidées par les Associés.

10. Art. 10. Représentation. Sous réserve de ce qui est prescrit par la Loi Luxembourgeoise ou par les présents Statuts, les personnes suivantes sont autorisées à représenter et/ou à engager la Société vis-à-vis des tiers:

10.1 si la Société a un Gérant Unique, par le Gérant Unique;

10.2 si la Société a plus d'un Gérant, par deux Gérants du Conseil de Gérance.

11. Art. 11. Agent du Gérant Unique et du Conseil de Gérance. Le Gérant Unique ou, si la Société à plus d'un Gérant, le Conseil de Gérance peut déléguer chacun de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agent(s) ad hoc et déterminera les pouvoirs de cet agent, ses responsabilités, sa rémunération (si applicable), la durée de la période de représentation ou toutes autres conditions de la représentation.

12. Art. 12. Réunion du Conseil de Gérance.

12.1 Les réunions du Conseil de Gérance (les «Réunions du Conseil») peuvent être convoquées par tout Gérant. Le Conseil de Gérance devra nommer un président.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions lors d'une Réunion du Conseil sans se plier à tout ou partie des conditions de convocation préalable et formalités si tous les Gérants ont renoncé aux formalités de convocation que ce soit par écrit ou, lors de la Réunion du Conseil en question, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

12.3 Un Gérant peut nommer un autre Gérant (et seulement un gérant) pour le représenter (le «Représentant du Gérant») lors d'une Réunion du Conseil, délibérer, voter et accomplir toutes ses fonction en son nom à la Réunion du Conseil. Un Gérant peut représenter plusieurs Gérants à un Conseil de Gérance à la condition que (sans préjudice quant aux quorums requis) au moins deux Gérants soient présents physiquement à une Réunion du Conseil tenue en personne ou participe en personne à une Réunion du Conseil tenue en vertu de l'Article 12.5.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si la totalité des Gérants sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à la majorité simple.

12.5 Un Gérant ou le Représentant d'un Gérant peuvent valablement participer à une Réunion du Conseil par voie d'utilisation de conférence téléphonique, de vidéo conférence et de conférence téléphonique ou de tous autres équipements de communication à condition que toutes les personnes participant à une telle réunion soient dans la capacité de s'entendre et de parler tout au long de la réunion. Une personne participant de cette manière est réputé être présente en personne à la réunion et devra être comptée dans le quorum et sera autorisée à voter. Sous réserve de la Loi Luxembourgeoise, toutes les activités commerciales qui sont effectuées de cette manière par tous les Gérants seront réputées pour les besoins des présents statuts, valables et effectivement effectuées à une Réunion du Conseil, peu importe que moins que le nombre de Gérants (ou leurs représentants) requis pour constituer un quorum aient été physiquement présents au même endroit.

12.6 Une résolution écrite, signée par tous les Gérants (ou en relation avec tout Gérant, son Représentant) est valide comme si elle avait été adoptée à une Réunion du Conseil dûment convoquée et tenue et pourra consister en un ou plusieurs documents ayant le même contenu et signée par ou au nom d'un ou plusieurs des Gérants concernés.

12.7 Les procès-verbaux d'un Conseil de Gérance devront être signés et les extraits de ces procès-verbaux pourront être certifiés par tout Gérant présent à la Réunion.

13. Art. 13. Résolutions des Associés.

13.1 Chaque Associé a droit à un vote pour chaque Part Sociale dont il est le détenteur.

13.2 Sous réserve des dispositions prévues aux Articles 13.3, 13.4 et 13.5, les résolutions des associés sont valables uniquement si elles sont adoptées par les Associés détenant plus de la moitié des Parts Sociales, toutefois si ce chiffre n'est pas atteint lors de la première assemblée ou lors de la première consultation écrite, les Associés devront être convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée et les résolutions pourront être adoptées à la majorité des votes émis, quel que soit le nombre de Parts Sociales représentées.

13.3 Les Associés ne pourront pas changer la nationalité de la Société ou obliger un des Associés à augmenter sa participation dans la Société sans un vote unanime de tous les Associés.

13.4 Sous réserve des dispositions prévues à l'Article 13.3, toute résolution modifiant les présents Statuts (y compris le changement de Siège Social), sous réserve de toute disposition contraire, doit être adoptée à la majorité en nombre des Associés représentant les trois quarts des Parts Sociales.

13.5 Une résolution pour dissoudre la Société, déterminer la méthode de liquidation de la Société et/ou nommer les liquidateurs doit être adoptée conformément à la Loi Luxembourgeoise.

13.6 Une réunion des Associés (l'«Assemblée Générale») peut valablement débattre et prendre des décisions sans respecter tout ou partie des exigences et formalités de convocation si tous les Associés ont renoncé aux exigences et formalités de convocation en question, que ce soit par écrit ou, lors de l'Assemblée Générale concernée, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

13.7 Un Associé peut être représenté à une Assemblée Générale en désignant par écrit (ou par fax ou email ou tout autre moyen similaire) un mandataire ou un représentant, lequel ne doit pas nécessairement être un Associé.

13.8

13.8.1 S'il y a moins de vingt-cinq Associés dans la Société, les résolutions des associés pourront être adoptées par voie de résolutions écrites des Associés plutôt que lors d'une Assemblée Générale à la condition que chaque Associé reçoive le texte précis des résolutions ou décisions à adopter et donne son vote part écrit.

13.8.2 La majorité requise pour l'adoption de résolutions par une Assemblée Générale s'applique mutatis mutandis à l'adoption de résolutions écrites des Associés. Sauf si requis par la Loi Luxembourgeoise, il n'y aura pas de quorum pour

l'adoption de résolutions écrites des Associés. Les résolutions écrites des Associés sont valablement prises immédiatement après la réception par la Société des exemplaires originaux (ou des copies envoyées par télécopieur ou des pièces jointes aux courriels) des votes des Associés sous réserve des exigences prévues à l'article 13.8.1 et les dispositions ci-dessus de l'article 13.8.2, indépendamment du fait si tous les Associés ont voté ou pas.

14. Art. 14. Exercice social.

14.1 L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année, à condition que, comme mesure transitoire, le premier exercice comptable de la Société débute à la date de sa constitution et se termine le 31 décembre 2013 (toutes les dates incluses).

14.2 Si à cette période la Société compte plus de vingt-cinq Associés, au minimum une assemblée générale annuelle doit être tenue chaque année conformément à l'article 196 de la Loi de 1915 le dernier jour ouvrable du mois de mai qui suit.

15. Art. 15. Droit de distribution des parts.

15.1 Du bénéfice net de la Société déterminé en conformité avec la Loi Luxembourgeoise, cinq pour cent seront prélevés et alloués à une réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale aura atteint un dixième du capital social de la Société.

15.2 Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des Statuts, la Société peut par résolutions des Associés déclarer des dividendes en conformité avec les droits respectifs des Associés.

15.3 Le Gérant Unique ou en cas de la pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, peut décider de payer des dividendes intérimaires au(x) Associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'un bilan comptable montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi de 1915 ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l'associé(s).

16. Art. 16. Dissolution et Liquidation.

16.1 La liquidation de la Société sera décidée par la réunion des Associés en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et l'Article 13. Dans le cas où la Société n'aurait qu'un seul Associé, cet Associé peut, à son gré, décider de liquider la Société en reprenant à son compte l'ensemble des actifs et passifs, connus ou inconnus, de la Société.

17. Art. 17. Interprétation et Loi Luxembourgeoise.

17.1 Dans les présents Statuts, les termes suivants seront à entendre au sens défini ci-dessous:

- «Associés» signifie les détenteurs au moment pertinent de Parts Sociales, et «Associé» est à interpréter en conséquence;
- «Catégories Alphabétiques» se réfère aux différentes catégories alphabétiques de parts sociales, étant les Parts Sociales A, les Parts Sociales B et les Parts Sociales de Catégorie C (si de telles sont en circulation en ce moment là);
- «Catégories Numériques» signifie les diverses catégories numériques de parts sociales, étant les Parts Sociales de Catégorie 1, les Parts Sociales de Catégorie 2, les Parts Sociales de Catégorie 3 et les Parts Sociales de Catégorie 4;
- «Détenteur Lié» signifie, par rapport à un Associé personne physique, un membre de sa Famille ou une Fiducie Familiale;
- «Distribution» signifie un paiement aux Associés par voie de Dividende, Paiement de Liquidation, ou en relation avec un Rachat de Parts Sociales;
- «Distribution Hors-Liquidation» signifie un paiement par voie de Dividende ou en relation avec un Rachat de Parts Sociales;
- «Dividende» signifie un dividende;
- «Fiducie Familiale» signifie, par rapport à un Associé personne physique, une fiducie (née d'un règlement, d'une déclaration de fiducie, d'une disposition testamentaire ou ab intestate) dont les seuls bénéficiaires (et les seules personnes susceptibles d'être bénéficiaires) sont l'Associé qui a établi la fiducie et/ou les Membres de sa Famille;
- «Holdco» signifie Intropica Limited, une société immatriculée en Angleterre et au Pays de Galles (numéro d'immatriculation 07845691) dont le siège social est situé au 5 Fleet Place, Londres, EC4M 7RD, Royaume-Uni;
- «Membre de la Famille» signifie, pour un Associé personne physique, son conjoint ou partenaire civil et/ou ses descendants linéaires par le sang ou par adoption et/ou ses beaux-enfants;
- «Pacte d'Associés» signifie tout pacte d'associés conclu de temps à autre entre (entre autres) la Société et ses associés;
- «Paiement de Liquidation» signifie un paiement aux Associés au moment de ou suite à la dissolution ou la liquidation de la Société;
- «Parts Sociales» signifie les Parts Sociales A, les Parts Sociales B, et (s'il y en a en circulation au moment donné) les Parts Sociales de Catégorie C;
- «Parts Sociales A» signifie les Parts Sociales A1, les Parts Sociales A2, les Parts Sociales A3 et les Parts Sociales A4;

- «Parts Sociales B» signifie les Parts Sociales B1, les Parts Sociales B2, les Parts Sociales B3 et les Parts Sociales B4;
- «Parts Sociales de Catégorie C» signifie les Parts Sociales C (si de telles sont en circulation au moment donné);
- «Parts Sociales de Catégorie 1» signifie les Parts Sociales A1 et les Parts Sociales B1;
- «Parts Sociales de Catégorie 2» signifie les Parts Sociales A2 et les Parts Sociales B2;
- «Parts Sociales de Catégorie 3» signifie les Parts Sociales A3 et les Parts Sociales B3;
- «Parts Sociales de Catégorie 4» signifie les Parts Sociales A4 et les Parts Sociales B4
- «Rachat de Parts Sociales» signifie le rachat et l'annulation de Parts Sociales.

17.2 En complément de ces Statuts, la Société est également gouvernée par toutes les dispositions applicables de la Loi Luxembourgeoise.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et le français, déclare par les présentes que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au mandataire de la partie comparante, agissant comme indiqué ci-avant, connu du notaire par ses nom, prénom, état civil et domicile, ledit mandataire a signé avec Nous, le notaire, le présent acte.

Signé: R. GALIOTTO et M. SCHAEFFER.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 8 juillet 2013. Relation: LAC/2013/31575. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Releveur (signé): I. THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 8 août 2013.

Référence de publication: 2013115368/1082.

(130140181) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

Consulting & Co. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12D, Impasse Drosbach.

R.C.S. Luxembourg B 139.664.

Le Bilan au 31 DECEMBRE 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2013115358/10.

(130140381) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

Sarabel Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7610 Larochette, 18, place Bleech.

R.C.S. Luxembourg B 155.465.

Les comptes annuels au 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013115058/9.

(130139555) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Server Group Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 68.574.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 16 juillet 2013

L'Assemblée décide de nommer un nouveau commissaire aux comptes en remplacement de Deloitte S.A.

L'assemblée décide de nommer Firelux S.A., immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B84589, ayant son siège social 45, Avenue J-F Kennedy, L-9053 ETTTELBRUCK et de leur confier le mandat de procéder à l'audit des comptes annuels 2012 dans les meilleurs délais. Le mandat de Firelux S.A. devra s'achever à l'issue de l'assemblée générale annuelle tenue en 2016.

Référence de publication: 2013115064/13.

(130138853) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

RFCL S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: RUB 24.049.900,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 176.899.

In the year two thousand and thirteen, on the sixteenth day of July.

Before Us, Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg).

IT APPEARED:

UNITED COMPANY RUSAL Pic, a company incorporated under the laws of the Island of Jersey whose registered number is 94939 and whose registered office is at Ogier House, The Esplanade, St. Helier, Jersey,

hereby represented by Ms Sofia Afonso-Da Chao Conde, employee, residing professionally in Esch-sur-Alzette, Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, initialled *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to enact the following:

A That the appearing party is the sole shareholder (the Sole Shareholder) of RFCL S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg and a share capital amounting to six hundred thousand Russian Roubles (RUB 600,000) and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés) under number B 176899 (the Company). The Company has been incorporated pursuant to a notarial deed on 19 April 2013, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1480, dated 21 June 2013;

B The articles of association of the Company (the Articles) have not been amended since that date;

C The Sole Shareholder, duly represented as stated here above, having recognised to be duly informed of the resolutions to be taken, has decided to vote on all of the items of the following agenda:

Agenda:

1 To convert the existing six (6) shares with a nominal value of one hundred thousand Russian Roubles (RUB 100,000) each, subscribed by the Sole Shareholder as at the date of incorporation of the Company into six (6) ordinary shares of the Company, each with a nominal value of one hundred thousand Russian Roubles (RUB 100,000) (the Ordinary Shares);

2 To create, in addition to the Ordinary Shares, one (1) class of mandatory redeemable preferred shares in the Company (the MRPS), each of them with a nominal value of one hundred thousand Russian Roubles (RUB 100,000);

3 To increase the share capital of the Company by an amount of twenty-four billion forty-nine million three hundred thousand Russian Roubles (RUB 24,049,300,000) so as to raise it from its current amount of six hundred thousand Russian Roubles (RUB 600,000) represented by six (6) Ordinary Shares, with a nominal value of one hundred thousand Russian Roubles (RUB 100,000) each, to an amount of twenty-four billion forty-nine million nine hundred thousand Russian Roubles (RUB 24,049,900,000) represented by (i) nine hundred (900) Ordinary Shares with a nominal value of one hundred thousand Russian Roubles (RUB 100,000) each, and (ii) two hundred thirty-nine thousand five hundred ninety-nine (239,599) MRPS, with a nominal value of one hundred thousand Russian Roubles (RUB 100,000) each;

4 To issue, (i) with payment of a total share premium of nine million Russian Roubles (RUB 9,000,000) to be allocated to the Ordinary Share premium account of the Company (the Ordinary Share Premium and the Ordinary Share Premium Account), eight hundred ninety-four (894) new Ordinary Shares, each of them with a nominal value of one hundred thousand Russian Roubles (RUB 100,000), having the same rights and privileges as those attached to the existing Ordinary Shares and entitling to dividends in accordance with the articles of association of the Company (the Articles), as from the decision of the Sole Shareholder resolving on the proposed share capital increase (the New Ordinary Shares), and (ii) with payment of a total share premium of two billion three hundred ninety-six million sixty-five thousand eight hundred twenty-eight 45/100 Russian Roubles (RUB 2,396,065,828.45) to be allocated to the MRPS premium account of the Company (the MRPS Premium and the MRPS Premium Account), two hundred thirty-nine thousand five hundred ninety-nine (239,599) MRPS, each of them with a nominal value of one hundred thousand Russian Roubles (RUB 100,000), having the rights and privileges set forth in the Articles and entitling to dividends in accordance with the Articles as from the decision of the Sole Shareholder resolving on the proposed share capital increase (the New MRPS);

5 To accept the subscription for (i) the New Ordinary Shares for a total amount of eighty-nine million four hundred thousand Russian Roubles (RUB 89,400,000), with payment of the Ordinary Share Premium in a total amount of nine million Russian Roubles (RUB 9,000,000) and (ii) the New MRPS for a total amount of twenty three billion nine hundred and fifty nine million nine hundred thousand Russian Roubles (RUB 23,959,900,000), with payment of the MRPS Premium in a total amount of two billion three hundred ninety-six million sixty-five thousand eight hundred twenty-eight 45/100 Russian Roubles (RUB 2,396,065,828.45) by the Sole Shareholder, by a contribution in kind consisting of an unquestionable and immediately payable receivable of a total amount of twenty six billion four hundred fifty four million three hundred sixty five thousand eight hundred twenty eight 45/100 Russian Roubles (RUR 26,454,365,828.45) (the Contribution) held

by the Sole Shareholder against Gershvin Investments Corp. Limited, a limited company incorporated under the Cyprus law, whose registered number is 215378 and whose registered office is at Dimosthenous 4, 1101, Nicosia, Cyprus, and to allocate all such New Ordinary Shares and all such New MRPS to the Sole Shareholder;

6 To allocate (i) the entire Ordinary Share Premium amounting to nine million Russian Roubles (RUB 9,000,000) to the Ordinary Share Legal Reserve of the Company and (ii) the entire MRPS Premium amounting to two billion three hundred ninety-six million sixty-five thousand eight hundred twenty-eight 45/100 Russian Roubles (RUB 2,396,065,828.45) to the MRPS Legal Reserve of the Company;

7 To amend article 6 - Share Capital - of the Articles of the Company notably so as to reflect the resolutions to be adopted under items 1) to 5) above, which shall now read as follows:

« **Art. 6. Share Capital.** The subscribed capital is fixed at twenty-four billion forty-nine million nine hundred thousand Russian Roubles (RUB 24,049,900,000) represented by nine hundred (900) ordinary shares (the Ordinary Share(s)) each having a nominal value of one hundred thousand Russian Roubles (RUB 100,000) and two hundred thirty-nine thousand five hundred ninety-nine (239,599) mandatory redeemable preferred shares (MRPS) each having a nominal value of one hundred thousand Russian Roubles (RUB 100,000), all of which are fully subscribed and entirely paid up. The corporate capital may be increased by the issuance of new Ordinary Shares and MRPS. For the sake of clarity, Shares in the present Articles shall include Ordinary Shares and MRPS and Shareholders shall include the holders of Ordinary Shares and the holders of MRPS.

At the moment and for as long as all the Shares are held by one sole Shareholder, the Company is a sole shareholder company (société unipersonnelle) within the meaning of article 179 (2) of the Law. Therefore articles 200-1 and 200-2 of the Law, among others, apply, pursuant to which, each decision of the sole Shareholder and each contract concluded between such sole Shareholder and the Company shall be made in writing.

Ordinary Shares and MRPS (together referred to as the classes of Shares and each referred to as a class of Shares) can be issued with or without a share premium, subject to legal requirements and the provisions of the present Articles.

Any amount of share premium which has been paid in addition to the nominal value of the Ordinary Shares (the Ordinary Share Premium) shall remain attached to the Ordinary Shares and shall be designated as the Ordinary Share Premium Account. Any amount of share premium which has been paid in addition to the nominal value of the MRPS (the MRPS Premium) shall remain attached to the MRPS and shall be designated as the MRPS Premium Account.

The aggregate amount of said premium accounts is at the free disposal of the Shareholder(s).

At the moment and for as long as the Company has a sole Shareholder, a portion of MRPS Premium and of Ordinary Share Premium equal to ten per cent (10%) of the share capital (represented by both Ordinary Shares and MRPS) should be allocated to the Legal Reserve in accordance with article 21 below".

8 To include a new article 7 - Redemption of Shares - in the Articles, which shall read as follows:

« **Art. 7. Redemption of Shares.** The Company may to the extent and under the terms permitted by law, purchase its own Ordinary Shares. Such repurchase shall be subject to the following conditions:

- the authorisation to repurchase Ordinary Shares will be given by the sole the Shareholder or in the case of plurality of Shareholders, by the general meeting of Shareholders which shall determine the terms and conditions of the proposed repurchase;

- any repurchase of Ordinary Shares made by the Company may only be made out of the Company's distributable retained profits and free reserves; and

- the repurchased Ordinary Shares will be immediately cancelled and the share capital of the Company reduced as a consequence thereof in accordance with the legal requirements.

MRPS are redeemable (partially or in full) at any time until maturity at the option of the Company (an Early Redemption Date). The Company shall redeem the MRPS at the latest ten (10) years after their issuance (the Maturity Date). The MRPS shall be redeemed for an amount corresponding to the sum of (i) the aggregate nominal value of the redeemed MRPS, (ii) the MRPS Premium attached to the redeemed MRPS, including the amount allocated from the MRPS Premium Account to the Legal Reserve provided that the Legal Reserve remains at a level of ten percent (10%) of the new subscribed share capital after the redemption, and (iii) any preferred dividend accrued but not yet declared (the Redemption Price). Nonetheless, the MRPS shall only be redeemed at the Maturity Date if the Company has sufficient available funds to do so on the concerned date (the Available Funds).

In case of the Company dispose of funds available for distribution in accordance with article 72-1 of the Law to pay the Redemption Price but has no sufficient cash available at the Maturity Date, it may, at its sole discretion, pay the Redemption Price in kind (partially or in full). In case the Company has Available Funds to pay the Redemption Price in cash, the Redemption Price can nonetheless be paid in kind (either at the Maturity Date or an Earlier Redemption Date), if the MRPS holder(s) so agree. Irrespective of whether the Company has Available Funds to pay the Redemption Price in cash or not, the Company may discharge the Redemption Price (either at the Maturity Date or an Early Redemption Date) by transferring to the holder(s) of MRPS to be redeemed any receivable(s) owing to the Company by any person, to be valued for these purposes at a value not lower than their nominal amount. The Company may perform early repayments without penalty.

MRPS redeemed by the Company shall be immediately cancelled and the amount of share capital shall be reduced accordingly, to the extent that the minimum amount of share capital required by the Law is maintained. In addition, the MRPS Premium Account shall be reduced accordingly.

No dividend payments shall be made, nor shall any payments be made in relation to the redemption of any MRPS if the Company shall (i) be dissolved or liquidated, (ii) become insolvent or unable to pay its debts as they become due or (iii) institute or have instituted against it a proceeding seeking a judgment of insolvency or bankruptcy or any other relief under bankruptcy or insolvency law or similar law affecting creditors' rights".

9 To amend article 20 - Appropriation of Profits - Reserve - of the Articles, which shall now read as follows:

« **Art. 20. Appropriation of Profits - Reserve.** Each year on the last day of December an inventory of the assets and the liabilities of the company as well as a balance sheet and a profit and loss account shall be drawn up.

The revenues of the Company, deduction made of the general expenses and the charges, the depreciations, the provisions and taxation constitute the net profit.

Any amount of MRPS Premium which has been allocated to the legal reserve shall remain attached to the MRPS and shall be designated as the MRPS Legal Reserve.

Any amount of Ordinary Share Premium which has been allocated to the legal reserve shall remain attached to the Ordinary Shares and shall be designated as the Ordinary Share Legal Reserve and together with the MRPS Legal Reserve, the Legal Reserve.

Five per cent (5%) of this net profit shall be appropriated for the Legal Reserve; this deduction ceases to be compulsory as soon as the reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the Company, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, it has been touched. The balance is at the disposal of the general meeting of Shareholders.

For every financial year of the Company, and for the first time at the occasion of its first financial year, the holders of MRPS are entitled to a preferred fixed cumulative return of thirteen per cent (13 %) a year, computed on the nominal amount of the MRPS and the MRPS Premium Account, excluding the amount allocated from the MRPS Premium Account to the Legal Reserve (the Preferred Dividend).

Preferred Dividends will accrue on a daily basis and may be payable in cash or in kind each year to the extent the Company has sufficient distributable profits available. If the current year's Preferred Dividends may not be declared (due to a lack of distributable profits), they shall be cumulated and can be declared in the next financial year, or the first following year in which there is sufficient profit to distribute.

The holders of the Ordinary Shares are entitled to the remainder of the Company's profit for any given financial year (Ordinary Dividend), but no dividends will be paid to the holders of the Ordinary Shares until all rights to Preferred Dividends of the holders of MRPS of the current year and the prior years have been discharged in full.

The above Preferred Dividends do not have any impact on the obligation for each Shareholder to participate to the losses commensurate to their respective shareholding in the Company.

The Board of Managers may resolve to pay one or more interim dividends with respect to the MRPS (Preferred Interim Dividend) and Ordinary Shares (Ordinary Interim Dividend), including during the first financial year, subject to the drafting of an interim balance sheet showing that sufficient funds are available for distribution. The declaration of Preferred Interim Dividends shall be limited to the Preferred Dividends accumulated on the MRPS as at the day this decision is taken. The Ordinary Interim Dividend shall be limited to the distributable profits that are in excess of the profits necessary to declare the Preferred Interim Dividend. The total amount to be distributed may not exceed total distributable profits since the end of the last financial year, if existing, increased by profits carried forward and available reserves, less losses carried forward and amount to be allocated to reserve pursuant to the requirements of the Law or of the Articles. In any case, distribution of Preferred Interim Dividend and Ordinary Interim Dividend shall remain subject to the provisions of article 201 of the Law, which provides for a recovery against the Shareholder(s) of the interim dividends which have been distributed to it/them but do not correspond to profits actually earned by the Company. Such action for recovery shall prescribe five (5) years after the date of distribution".

10 To amend article 21 - Liquidation - Dissolution - of the Articles, which shall now read as follows:

« **Art. 21. Liquidation - Dissolution.** In case of dissolution of the Company (except in the case of dissolution by Court order) the liquidation will be carried out by one or more liquidators who need not to be Shareholders, designated by the general meeting of Shareholders voting with the quorum and majority set forth in Article 142 of the Law. The liquidator (s) shall be invested with the broadest powers for the realization of the assets and payment of the liabilities of the Company.

Upon winding-up of the Company, subject to the prior payment of the Company's creditors and to the availability of funds, the holders of the MRPS have a preferred right to the repayment of their contributions compared to the holders of Ordinary Shares (i.e., MRPS and MRPS Premium Account) and Preferred Dividend accrued or declared but not yet paid at that time.

The holders of the Ordinary Shares are not entitled to the repayment of their contribution (i.e., Ordinary Shares, Ordinary Share Premium) until all rights to repayment of the holders of MRPS have been discharged in full. Should there be insufficient funds to pay entirely the preferred repayment right of MRPS, available funds will be allocated to the holders

of MRPS pro rata their repayment rights. Holders of the Ordinary Shares are entitled to the entire liquidation proceeds of the Company after the holders of MRPS have received their preferred rights to repayment. Holders of MRPS are thus excluded from any liquidation surplus of the Company after they have received their preferred right to repayment.

In case of liquidation losses, such losses will be supported firstly by the holders of the Ordinary Shares, and then by the holders of the MRPS when necessary, but before creditors."

11 To renumber articles 7 to 22 of the Articles so that article 7 will become article 8 of the Articles and so on, until article 22 that will become article 23 of the Articles so as to reflect the above resolutions to be adopted; and

12 Miscellaneous.

The appearing party, represented as stated above, has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to convert the existing six (6) shares with a nominal value of one hundred thousand Russian Roubles (RUB 100,000) each, subscribed by the Sole Shareholder as at the date of incorporation of the Company into six (6) Ordinary Shares of the Company, each with a nominal value of one hundred thousand Russian Roubles (RUB 100,000).

Second resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to create, in addition to the Ordinary Shares, one (1) class of MRPS in the Company, each of them with a nominal value of one hundred thousand Russian Roubles (RUB 100,000).

Third resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to increase the share capital of the Company by an amount of twenty-four billion forty-nine million three hundred thousand Russian Roubles (RUB 24,049,300,000) so as to raise it from its current amount of six hundred thousand Russian Roubles (RUB 600,000) represented by six (6) Ordinary Shares, with a nominal value of one hundred thousand Russian Roubles (RUB 100,000) each, to an amount of twenty-four billion forty-nine million nine hundred thousand Russian Roubles (RUB 24,049,900,000) represented by (i) nine hundred (900) Ordinary Shares, with a nominal value of one hundred thousand Russian Roubles (RUB 100,000) each and (ii) two hundred thirty-nine thousand five hundred ninety-nine (239,599) MRPS, with a nominal value of one hundred thousand Russian Roubles (RUB 100,000) each.

Fourth resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to issue, (i) with payment of a total share premium of nine million Russian Roubles (RUB 9,000,000) to be allocated to the Ordinary Share Premium Account of the Company, eight hundred ninety-four (894) New Ordinary Shares, each of them with a nominal value of one hundred thousand Russian Roubles (RUB 100,000), having the same rights and privileges as those attached to the existing Ordinary Shares and entitling to dividends in accordance with the Articles, as from the decision of the Sole Shareholder resolving on the proposed share capital increase, and (ii) with payment of a total share premium of two billion three hundred ninety-six million sixty-five thousand eight hundred twenty-eight 45/100 Russian Roubles (RUB 2,396,065,828.45) to be allocated to the MRPS Premium Account of the Company, two hundred thirty-nine thousand five hundred ninety-nine (239,599) New MRPS, each of them with a nominal value of one hundred thousand Russian Roubles (RUB 100,000), having the rights and privileges set forth in the Articles and entitling to dividends in accordance with the Articles as from the decision of the Sole Shareholder resolving on the proposed share capital increase.

Subscription/Payment

There now appears Sofia Afonso-Da Chao Conde, prenamed, acting in her capacity as duly authorized attorney in fact of the Sole Shareholder, prenamed, by virtue of the proxy above-mentioned.

The person appearing declares to subscribe in the name and on behalf of the Sole Shareholder, prenamed, for (i) the eight hundred ninety-four (894) New Ordinary Shares, each of them having a nominal value of one hundred thousand Russian Roubles (RUB 100,000) with payment of a share premium in a total amount of nine million Russian Roubles (RUB 9,000,000) to be allocated to the Ordinary Share Premium, for an overall amount of ninety-eight million four hundred thousand Russian Roubles (RUB 98,400,000) and (ii) the two hundred thirty-nine thousand five hundred ninety-nine (239,599) New MRPS, each of them having a nominal value of one hundred thousand Russian Roubles (RUB 100,000), with payment of a share premium in a total amount of two billion three hundred ninety-six million sixty-five thousand eight hundred twenty-eight 45/100 Russian Roubles (RUB 2,396,065,828.45), to be allocated to the MRPS Premium, for an overall amount of twenty-six billion three hundred fifty five million nine hundred sixty-five thousand eight hundred twenty eight 45/100 Russian Roubles (RUB 26,355,965,828.45) and to make payment in full for such New Ordinary Shares and such New MRPS by a contribution in kind consisting of an unquestionable and immediately payable receivable held by the Sole Shareholder against Gershvin Investments Corp. Limited (the Contribution) for a total amount of twenty-six billion four hundred fifty four million three hundred sixty-five thousand eight hundred twenty eight 45/100 Russian Roubles (RUR 26,454,365,828.45).

The Sole Shareholder, acting through its duly appointed attorney above-mentioned, declares that the value of the Contribution of an amount of twenty-six billion four hundred fifty four million three hundred sixty five thousand eight hundred twenty eight 45/100 Russian Roubles (RUR 26,454,365,828.45) has been certified by a report of recipient company dated 15 July 2013, signed by Mr. Stopnevich and Mr. Khaev, in their capacity as managers (gérants) of the Company, on the basis of a pro forma balance sheet of the Company showing the accounts of the Company immediately after the Contribution, which report will remain attached to the present deed and will be filed together with it with the registration authorities.

The Sole Shareholder, acting through its duly appointed attorney above-mentioned, declares that the Contribution contributed in kind is free of any lien and that there exist no impediments to its free transferability to the Company and that valid instructions have been given to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform a valid transfer of the Contribution to the Company.

Proof of the ownership by the Sole Shareholder of the Contribution has been given.

Fifth resolution

the Sole Shareholder RESOLVES to allocate (i) the entire Ordinary Share Premium amounting to nine million Russian Roubles (RUB 9,000,000) from the Ordinary Share Premium Account to the Ordinary Share Legal Reserve of the Company and (ii) the entire MRPS Premium amounting to two billion three hundred ninety-six million sixty-five thousand eight hundred twenty-eight 45/100 Russian Roubles (RUB 2,396,065,828.45) from the MRPS Premium Account to the MRPS Legal Reserve of the Company.

Sixth resolution

As a result of the above resolutions, the Sole Shareholder RESOLVES to amend article 6 - Share Capital - of the Articles, which shall forthwith read as follows:

" **Art. 6. Share Capital.** The subscribed capital is fixed at twenty-four billion forty-nine million nine hundred thousand Russian Roubles (RUB 24,049,900,000) represented by nine hundred (900) ordinary shares (the Ordinary Share(s)) each having a nominal value of one hundred thousand Russian Roubles (RUB 100,000) and two hundred thirty-nine thousand five hundred ninety-nine (239,599) mandatory redeemable preferred shares (MRPS) each having a nominal value of one hundred thousand Russian Roubles (RUB 100,000), all of which are fully subscribed and entirely paid up. The corporate capital may be increased by the issuance of new Ordinary Shares and MRPS. For the sake of clarity, Shares in the present Articles shall include Ordinary Shares and MRPS and Shareholders shall include the holders of Ordinary Shares and the holders of MRPS.

At the moment and for as long as all the Shares are held by one sole Shareholder, the Company is a sole shareholder company (société unipersonnelle) within the meaning of article 179 (2) of the Law. Therefore articles 200-1 and 200-2 of the Law, among others, apply, pursuant to which, each decision of the sole Shareholder and each contract concluded between such sole Shareholder and the Company shall be made in writing.

Ordinary Shares and MRPS (together referred to as the classes of Shares and each referred to as a class of Shares) can be issued with or without a share premium, subject to legal requirements and the provisions of the present Articles.

Any amount of share premium which has been paid in addition to the nominal value of the Ordinary Shares (the Ordinary Share Premium) shall remain attached to the Ordinary Shares and shall be designated as the Ordinary Share Premium Account. Any amount of share premium which has been paid in addition to the nominal value of the MRPS (the MRPS Premium) shall remain attached to the MRPS and shall be designated as the MRPS Premium Account.

The aggregate amount of said premium accounts is at the free disposal of the Shareholder(s).

At the moment and for as long as the Company has a sole Shareholder, a portion of MRPS Premium and of Ordinary Share Premium equal to ten per cent (10%) of the share capital (represented by both Ordinary Shares and MRPS) should be allocated to the Legal Reserve in accordance with article 21 below".

Seventh resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to include a new article 7 - Redemption of Shares - in the Articles, which shall read as follows:

« **Art. 7. Redemption of Shares.** The Company may to the extent and under the terms permitted by law, purchase its own Ordinary Shares. Such repurchase shall be subject to the following conditions:

- the authorisation to repurchase Ordinary Shares will be given by the sole the Shareholder or in the case of plurality of Shareholders, by the general meeting of Shareholders which shall determine the terms and conditions of the proposed repurchase;

- any repurchase of Ordinary Shares made by the Company may only be made out of the Company's distributable retained profits and free reserves; and

- the repurchased Ordinary Shares will be immediately cancelled and the share capital of the Company reduced as a consequence thereof in accordance with the legal requirements.

MRPS are redeemable (partially or in full) at any time until maturity at the option of the Company (an Early Redemption Date). The Company shall redeem the MRPS at the latest ten (10) years after their issuance (the Maturity Date). The MRPS shall be redeemed for an amount corresponding to the sum of (i) the aggregate nominal value of the redeemed MRPS, (ii) the MRPS Premium attached to the redeemed MRPS, including the amount allocated from the MRPS Premium Account to the Legal Reserve provided that the Legal Reserve remains at a level of ten percent (10%) of the new subscribed share capital after the redemption, and (iii) any preferred dividend accrued but not yet declared (the Redemption Price). Nonetheless, the MRPS shall only be redeemed at the Maturity Date if the Company has sufficient available funds to do so on the concerned date (the Available Funds).

In case of the Company dispose of funds available for distribution in accordance with article 72-1 of the Law to pay the Redemption Price but has no sufficient cash available at the Maturity Date, it may, at its sole discretion, pay the Redemption Price in kind (partially or in full). In case the Company has Available Funds to pay the Redemption Price in cash, the Redemption Price can nonetheless be paid in kind (either at the Maturity Date or an Earlier Redemption Date), if the MRPS holder(s) so agree. Irrespective of whether the Company has Available Funds to pay the Redemption Price in cash or not, the Company may discharge the Redemption Price (either at the Maturity Date or an Early Redemption Date) by transferring to the holder(s) of MRPS to be redeemed any receivable(s) owing to the Company by any person, to be valued for these purposes at a value not lower than their nominal amount. The Company may perform early repayments without penalty.

MRPS redeemed by the Company shall be immediately cancelled and the amount of share capital shall be reduced accordingly, to the extent that the minimum amount of share capital required by the Law is maintained. In addition, the MRPS Premium Account shall be reduced accordingly.

No dividend payments shall be made, nor shall any payments be made in relation to the redemption of any MRPS if the Company shall (i) be dissolved or liquidated, (ii) become insolvent or unable to pay its debts as they become due or (iii) institute or have instituted against it a proceeding seeking a judgment of insolvency or bankruptcy or any other relief under bankruptcy or insolvency law or similar law affecting creditors' rights."

Eighth resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to amend article 20 - Appropriation of Profits - Reserve - of the Articles, which shall now read as follows:

« **Art. 20. Appropriation of Profits - Reserve.** Each year on the last day of December an inventory of the assets and the liabilities of the company as well as a balance sheet and a profit and loss account shall be drawn up.

The revenues of the company, deduction made of the general expenses and the charges, the depreciations, the provisions and taxation constitute the net profit.

Any amount of MRPS Premium which has been allocated to the legal reserve shall remain attached to the MRPS and shall be designated as the MRPS Legal Reserve.

Any amount of Ordinary Share Premium which has been allocated to the legal reserve shall remain attached to the Ordinary Shares and shall be designated as the Ordinary Share Legal Reserve and together with the MRPS Legal Reserve, the Legal Reserve.

Five per cent (5%) of this net profit shall be appropriated for the Legal Reserve; this deduction ceases to be compulsory as soon as the reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the Company, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, it has been touched. The balance is at the disposal of the general meeting of Shareholders.

For every financial year of the Company, and for the first time at the occasion of its first financial year, the holders of MRPS are entitled to a preferred fixed cumulative return of thirteen per cent (13%) a year, computed on the nominal amount of the MRPS and the MRPS Premium Account, excluding the amount allocated from the MRPS Premium Account to the Legal Reserve (the Preferred Dividend).

Preferred Dividends will accrue on a daily basis and may be payable in cash or in kind each year to the extent the Company has sufficient distributable profits available. If the current year's Preferred Dividends may not be declared (due to a lack of distributable profits), they shall be cumulated and can be declared in the next financial year, or the first following year in which there is sufficient profit to distribute.

The holders of the Ordinary Shares are entitled to the remainder of the Company's profit for any given financial year (Ordinary Dividend), but no dividends will be paid to the holders of the Ordinary Shares until all rights to Preferred Dividends of the holders of MRPS of the current year and the prior years have been discharged in full.

The above Preferred Dividends do not have any impact on the obligation for each Shareholder to participate to the losses commensurate to their respective shareholding in the Company.

The Board of Managers may resolve to pay one or more interim dividends with respect to the MRPS (Preferred Interim Dividend) and Ordinary Shares (Ordinary Interim Dividend), including during the first financial year, subject to the drafting of an interim balance sheet showing that sufficient funds are available for distribution. The declaration of Preferred Interim Dividends shall be limited to the Preferred Dividends accumulated on the MRPS as at the day this decision is taken. The Ordinary Interim Dividend shall be limited to the distributable profits that are in excess of the profits necessary to declare

the Preferred Interim Dividend. The total amount to be distributed may not exceed total distributable profits since the end of the last financial year, if existing, increased by profits carried forward and available reserves, less losses carried forward and amount to be allocated to reserve pursuant to the requirements of the Law or of the Articles. In any case, distribution of Preferred Interim Dividend and Ordinary Interim Dividend shall remain subject to the provisions of article 201 of the Law, which provides for a recovery against the Shareholder(s) of the interim dividends which have been distributed to it/them but do not correspond to profits actually earned by the Company. Such action for recovery shall prescribe five (5) years after the date of distribution."

Ninth resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to amend article 21 - Liquidation - Dissolution - of the Articles, which shall now read as follows:

« **Art. 21. Liquidation - Dissolution.** In case of dissolution of the Company (except in the case of dissolution by Court order) the liquidation will be carried out by one or more liquidators who need not to be Shareholders, designated by the general meeting of Shareholders voting with the quorum and majority set forth in Article 142 of the Law. The liquidator (s) shall be invested with the broadest powers for the realization of the assets and payment of the liabilities of the Company.

Upon winding-up of the Company, subject to the prior payment of the Company's creditors and to the availability of funds, the holders of the MRPS have a preferred right to the repayment of their contributions compared to the holders of Ordinary Shares (i.e., MRPS and MRPS Premium Account) and Preferred Dividend accrued or declared but not yet paid at that time.

The holders of the Ordinary Shares are not entitled to the repayment of their contribution (i.e., Ordinary Shares, Ordinary Share Premium) until all rights to repayment of the holders of MRPS have been discharged in full. Should there be insufficient funds to pay entirely the preferred repayment right of MRPS, available funds will be allocated to the holders of MRPS pro rata their repayment rights. Holders of the Ordinary Shares are entitled to the entire liquidation proceeds of the Company after the holders of MRPS have received their preferred rights to repayment. Holders of MRPS are thus excluded from any liquidation surplus of the Company after they have received their preferred right to repayment.

In case of liquidation losses, such losses will be supported firstly by the holders of the Ordinary Shares, and then by the holders of the MRPS when necessary, but before creditors."

Tenth resolution

As a result of the above resolutions, the Sole Shareholder RESOLVES to renumber articles 7 to 22 of the Articles so that article 7 will become article 8 of the Articles and so on, until article 22 that will become article 23 of the Articles.

THERE BEING NO FURTHER BUSINESS THE MEETING IS CLOSED.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately seven thousand euro (EUR 7,000.-).

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above mentioned appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Esch/Alzette, on the day named at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing in Luxembourg, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, the notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le seizième jour du mois de juillet.

Par-devant Nous, Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg).

A COMPARU:

UNITED COMPANY RUSAL Pic, une société constituée et enregistrée à Jersey sous le numéro d'enregistrement de société 94939, dont les sièges sociaux sont à 47 Esplanade, St Helier, Jersey, JE1 0BD, îles de la Manche,

ici représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, employée, demeurant professionnellement à Esch-sur-Alzette, Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La procuration paraphée ne varietur par le mandataire de la comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte comme suit:

A La comparante est l'associé unique (l'Associé Unique) de la société RFCL S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2-4 ru Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg et un capital social de six cent mille roubles russes (RUB 600.000) et enregistrée auprès du Registre de Commerce et

des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 176899 (la Société). La Société a été constituée par un acte notarié en date du 19 avril 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1480, daté du 21 juin 2013.

B Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont pas été modifiés depuis cette date.

C L'Associé Unique, dûment représenté comme indiqué ci-dessus, ayant reconnu avoir été dûment informé des résolutions à prendre, a décidé de voter sur tous les points de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1 Conversion des six (6) parts sociales existantes chacune ayant une valeur nominale de cent mille roubles russes (RUB 100.000), souscrites par l'Associé Unique depuis la date de constitution de la Société en six (6) parts sociales ordinaires de la Société, chacune ayant une valeur nominale de cent mille roubles russes (RUB 100.000) (les Parts Sociales Ordinaires);

2 Création, en complément des Parts Sociales Ordinaires, d'une (1) classe de parts privilégiées rachetables (mandatory redeemable preferred shares) (les MRPS) de la Société chacune ayant une valeur nominale de cent mille roubles russes (RUB 100.000);

3 Augmentation du capital social de la Société d'un montant de vingt quatre milliards quarante neuf millions trois cent mille roubles russes (RUB 24.049.300.000) afin de le porter de son montant actuel de six cent mille roubles russes (RUB 600.000) représenté par six (6) Parts Sociales Ordinaires de la Société, chacune ayant une valeur nominale de cent mille roubles russes (RUB 100.000), pour atteindre le montant total de vingt quatre milliards quarante neuf millions neuf cent mille roubles russes (RUB 24.049.900.000) représentés par (i) neuf cent (900) Parts Sociales Ordinaires chacune ayant une valeur nominale de cent mille roubles russes (RUB 100.000), et (ii) deux cent trente neuf mille cinq cent quatre-vingt-dix-neuf (239.599) MRPS, ayant chacune une valeur nominale de cent mille roubles russes (RUB 100.000);

4 Emission, (i) avec paiement d'une prime d'émission de neuf millions de roubles russes (RUB 9.000.000) à allouer au compte de prime d'émission de parts sociales ordinaires (la Prime d'Emission de Parts Sociales et le Compte de Prime d'Emission de Parts Sociales Ordinaires), huit cent quatre-vingt-quatorze (894) nouvelles Parts Sociales Ordinaires, chacune ayant une valeur de cent mille roubles russes (RUB 100.000), ayant les mêmes droits et privilèges que ceux attachés aux Parts Sociales Ordinaires existantes et ayant droit aux dividendes en conformité avec les statuts de la Société (les Statuts), à compter de la décision de l'Associé Unique décidant de l'augmentation de capital (les Nouvelles Parts Sociales Ordinaires), et (ii) avec le paiement d'une prime d'émission de deux milliards trois cent quatre-vingt-seize million soixante-cinq mille huit cent vingt huit 45/100 roubles russes (RUB 2.396.065.828,45) à allouer au compte prime d'émission MRPS de la Société (la Prime d'Emission MRPS et le Compte Prime d'Emission MRPS), deux cent trente neuf mille cinq cent quatre-vingt-dix-neuf (239.599) MRPS, chacune ayant une valeur nominale de cent mille roubles russes (RUB 100.000), ayant les mêmes droits et privilèges prévus dans les Statuts et ayant droit aux dividendes en conformité avec les Statuts à compter de la décision de l'Associé Unique décidant de l'augmentation de capital (les Nouvelles MRPS);

5 Acceptation de la souscription (i) des Nouvelles Parts Sociales Ordinaires pour un montant total de quatre vingt neuf million quatre cent mille roubles russes (RUB 89.400.000), avec paiement de la Prime d'Emission de Parts Sociales Ordinaires pour un montant total de neuf million de roubles russes (RUB 9.000.000) et (ii) des Nouvelles MRPS pour un montant total de vingt trois milliards neuf cent cinquante neuf million neuf cent mille roubles russes (RUB 23.959.900.000), avec un paiement des Primes MRPS pour un montant total de deux milliards trois cent quatre-vingt-seize million soixante cinq mille huit cent vingt huit 45/100 roubles russes (RUB 2.396.065.828,45) par l'Associé unique, par un apport en nature consistant en une créance certaine, liquide et exigible d'un montant total de vingt six milliards quatre cent cinquante quatre million trois cent soixante cinq mille huit cent vingt huit 45/100 roubles russes (RUB 26.454.365.828,45) (la Contribution) détenue par l'Associé unique envers Gershvin Investments Corp. Limited, une société à responsabilité limitée régie par les lois de Chypres, dont le numéro d'enregistrement est 215378 et ayant son siège social au 4 Dimosthenous, 101 Nicosia, Cyprus, et d'allouer toutes ces Nouvelles Parts Sociales Ordinaires et Nouvelles MRPS à l'Associé unique.

6 Allocation (i) de l'entière part de la Prime d'Emission de Parts Sociales Ordinaires s'élevant à neuf million de roubles russes (RUB 9.000.000) à la Réserve Légale de Parts Sociales de la Société et (ii) de l'entière part de la Prime d'Emission MRPS s'élevant à deux milliards trois cent quatre-vingt-seize million soixante cinq mille huit cent vingt huit 45/100 roubles russes (RUB 2.396.065.828,45) à la Réserve Légale MRPS de la Société;

7 Modification de l'article 6 - Capital Social - des Statuts de la Société, notamment de manière à refléter les résolutions à adopter sous les points 1) et 5) ci-dessus, qui aura désormais la teneur suivante:

Art. 6. Capital Social - Parts Sociales - Cession de Parts Sociales. Le capital souscrit est fixé à vingt quatre milliards quarante neuf millions neuf cent mille roubles russes (RUB 24,049,900,000) représenté par neuf cents (900) parts sociales ordinaires (les Parts(s) Sociale(s) Ordinaire(s)), chacune d'une valeur nominale de cent mille roubles russes (RUB 100,000) et deux cent trente-neuf mille cinq cent quatre-vingt-dix-neuf (239,599) parts privilégiées rachetables (mandatory redeemable preferred shares) (MRPS), chacune d'une valeur nominale de cent mille roubles russes (RUB 100,000) et toutes entièrement souscrites et libérées. Le capital social peut être augmenté par l'émission de nouvelles Parts Sociales et de MRPS. Par souci de clarté, le terme Parts Sociales dans les présents Statuts comprend à la fois les Parts Sociales et les MRPS et le terme Associés comprend à la fois les porteurs de Parts Sociales et les porteurs de MRPS.

A partir du moment et aussi longtemps que toutes les Parts Sociales sont détenues par un seul Associé, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la Loi. Dans la mesure où les articles 200-1 et 200-2 de la Loi

trouveraient à s'appliquer, chaque décision de l'Associé unique et chaque contrat conclu entre lui et la Société représentée par lui seront établis par écrit.

Les Parts Sociales et les MRPS (ensemble référencée comme classes de Parts Sociales et séparément comme une classe de Parts Sociales) peuvent être émises avec ou sans prime d'émission, sous réserve du respect des exigences légales et des présents statuts.

Toute prime d'émission qui serait payée en plus de la valeur nominale des Parts Sociales Ordinaires (la Prime d'Emission de Part Sociale Ordinaire) restera liée à ces Parts Sociales Ordinaires et sera désignée comme le Compte Prime d'Emission de Part Sociale Ordinaire.

Toute prime d'émission qui serait payée en plus de la valeur nominale des MRPS (la Prime d'Emission MRPS) restera liée à ces MRPS et sera désignée comme le Compte Prime d'Emission MRPS.

Le montant global desdits comptes primes d'émission est à la libre disposition du ou des Associé(s).

A partir du moment et aussi longtemps que la Société a un Associé unique, une partie de la Prime d'Emission MRPS et de la Prime d'Emission de Part Sociale Ordinaire et égale à dix pour cent (10%) du capital social (représenté par les Parts Sociales Ordinaires ainsi que par les MRPS) sera allouée à la Réserve Légale conformément à l'article 21 ci-dessous.

8 Ajout d'un nouvel article 7 - Rachat des Parts Sociales - des Statuts, qui devra alors avoir la teneur suivante:

Art. 7. Rachat des Parts sociales. La Société peut, dans une certaine mesure et en respectant les dispositions légales, racheter ses propres Parts Sociales. Un tel rachat sera sujet aux conditions ci-dessous:

- l'autorisation de racheter les Parts Sociales sera donnée par l'Associé unique ou, dans le cas de plusieurs Associés, par l'assemblée générale des Associés qui déterminera les termes et conditions du rachat proposé;
- tout rachat de Parts Sociales faite par la Société sera fait uniquement à partir des bénéfices distribuables non distribués et des réserves disponibles de la Société; et
- les Parts Sociales rachetées seront annulées immédiatement et le capital social de la Société réduit en conséquence, conformément aux dispositions légales.

Les MRPS sont rachetables (partiellement ou entièrement) à tout moment au choix de la Société, jusqu'à leur échéance (la Date de Rachat Anticipé). La Société rachètera les MRPS au plus tard dix (10) ans après leur émission (la Date d'Echéance). Les MRPS seront rachetées pour un montant correspondant à la somme de (i) la valeur nominale globale des MRPS rachetées, (ii) la Prime d'Emission MRPS attachée aux MRPS rachetées, incluant le montant alloué du Compte Prime d'Emission MRPS à la Réserve Légale à condition que la Réserve Légale reste à un niveau de dix pour cent (10%) du nouveau capital social souscrit après le rachat, et (iii) tout dividende préférentiel dû mais non déclaré (le Prix de Rachat). Néanmoins, les MRPS seront seulement rachetées à la Date d'Echéance si la Société possède suffisamment de fonds disponibles pour le rachat à la date donnée (les Fonds Disponibles).

Dans le cas où la Société dispose de fonds disponibles à distribuer conformément à l'article 72-1 de la Loi pour régler le Prix de Rachat mais ne dispose pas de suffisamment de liquidités à la Date d'Echéance, elle pourra, à sa seule discrétion, régler le Prix de Rachat en nature (partiellement ou entièrement). Dans le cas où la Société a des Fonds Disponibles pour régler le Prix de Rachat en numéraire, le Prix de Rachat peut néanmoins être réglé en nature (soit à la Date d'Echéance ou à la Date de Rachat Anticipé), à condition que les porteurs de MRPS acceptent.

Que la Société ait des Fonds Disponibles pour régler le Prix de Rachat en numéraire ou non, elle pourra s'acquitter du Prix de Rachat (soit à la Date d'Echéance ou à la Date de Rachat Anticipé) en transférant aux porteurs de MRPS à racheter, toute créance due à la Société par toute personne, laquelle créance sera évaluée à une valeur qui ne pourra être inférieure à sa valeur nominale. La Société pourra effectuer des remboursements anticipés sans pénalité.

Les MRPS rachetées par la Société seront immédiatement annulées et le montant du capital social sera réduit en conséquence, dans les limites du montant minimum du capital exigé par la Loi qui devra être maintenu. De plus, le Compte Prime d'Emission MRPS sera réduit en conséquence.

Aucun paiement de dividende, ni aucun paiement en relation avec le rachat de MRPS ne seront effectués si la Société (i) est dissoute ou liquidée, (ii) devient insolvable ou incapable de payer ses dettes lorsqu'elles deviennent exigibles ou (iii) intente ou a intenté une procédure de jugement d'insolvabilité ou de faillite ou toute autre mesure de faillite ou d'insolvabilité ou toute autre loi similaire affectant les droits des créanciers généralement.

9 Modification de l'article 20 - Répartition des bénéfices - des Statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

Art. 20. Répartition des bénéfices - Réserve. Chaque année, le dernier jour du mois de décembre, un inventaire des actifs et des dettes de la société ainsi qu'un bilan et un compte de pertes et profits seront établis.

Les revenus de la Société, déduction faite des frais généraux et des charges, des amortissements, provisions et impôts constituent le bénéfice net.

Tout montant porté à la Prime d'Emission MRPS et ayant été alloué à la réserve légale restera attaché aux MRPS et sera désigné comme la Réserve Légale MRPS.

Tout montant porté à la Prime d'Emission de Part Sociale Ordinaire et ayant été alloué à la réserve légale restera attaché aux Parts Sociales Ordinaires et sera désigné comme la Réserve Légale de Parts Sociales et avec la Réserve Légale MRPS, comme la Réserve Légale.

Cinq pour cent (5%) de ce bénéfice net sera affecté à la Réserve Légale: ce prélèvement cesse d'être obligatoire dès lors que les réserves atteindront dix pour cent (10%) du capital social de la Société, mais il doit être repris jusqu'à ce que la réserve soit entièrement reconstituée si, à tout moment et pour une quelconque raison, la réserve avait été entamée. Le reliquat est à la disposition de l'assemblée générale des Associés.

Pour chaque exercice de la Société, et pour la première fois à l'occasion de son premier exercice, les porteurs de MRPS ont droit à un dividende préférentiel fixe cumulatif de treize pour cent (13%) par an, calculé sur le montant nominal des MRPS et du Compte Prime d'Emission MRPS, excluant le montant alloué du Compte Prime d'Emission MRPS à la Réserve Légale (les Dividendes Préférentiels).

Les Dividendes Préférentiels courent sur une base quotidienne et seront payables en numéraire ou en nature chaque année, mais uniquement dans la mesure où la Société a suffisamment de bénéfices distribuables disponibles pour ce faire. Si les Dividendes Préférentiels de l'année en cours ne sont pas distribués (en raison d'un manque de bénéfices distribuables), ils seront cumulés et pourront être distribués à l'exercice suivant, ou la première année qui suit celle où le bénéfice sera suffisant pour être distribué.

Les porteurs de Parts Sociales ont droit au reliquat des bénéfices de la Société pour chaque exercice donné (le Dividende Ordinaire), mais aucun dividende ne sera distribué aux porteurs des Parts Sociales jusqu'à ce que tous les droits des porteurs de MRPS aux Dividendes Préférentiels de l'année en cours et des années précédentes soient acquittés dans leur intégralité.

Les Dividendes Préférentiels ci-dessus n'ont aucun impact sur l'obligation de chacun des Associés de participer aux pertes de la Société proportionnellement à leur participation respective dans la Société.

Le Conseil de Gérance peut décider de distribuer un ou plusieurs dividendes intérimaires relatifs aux MRPS (le Dividende Intérimaire Préférentiel) et aux Parts sociales (le Dividende Intérimaire Ordinaire), y compris durant le premier exercice, sous réserve de la préparation d'un bilan provisoire indiquant qu'il y a suffisamment de fonds disponibles pour procéder à la distribution. La distribution des Dividendes Intérimaires Préférentiels sera limitée aux Dividendes Préférentiels accumulés sur les MRPS depuis le jour de prise de décision. Les Dividendes Intérimaires Ordinaires seront limités aux bénéfices distribuables excédentaires qui par rapport aux bénéfices nécessaires pour distribuer le Dividende Intérimaire Préférentiel. Le montant total à distribuer ne devrait pas excéder le montant total des bénéfices distribuables de la Société depuis la fin de l'exercice précédent, augmenté des bénéfices reportés et des réserves disponibles, et diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu de la Loi ou des présents Statuts. Dans tous les cas, la distribution de tout Dividende Intérimaire Préférentiel et de Dividende Intérimaire Ordinaire devra se conformer aux dispositions de l'article 201 de la Loi, qui prévoit une action en répétition contre l'Associé(s) des dividendes intérimaires distribués mais ne correspondant pas aux bénéfices effectivement réalisés par la Société. Une telle action en répétition se prescrira par cinq (5) ans à partir de la date de distribution.

10 Modification de l'article 21 - Liquidation - Dissolution - des Statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

Art. 21. Liquidation - Dissolution. En cas de dissolution de la Société (sauf dans le cas d'une dissolution judiciaire) la liquidation sera réalisée par un ou plusieurs liquidateurs qui pourront ne pas être Associés de la Société, désignés par l'assemblée générale des Associés votant aux conditions de quorum et de majorité énoncées dans l'article 142 de la Loi. Le(s) liquidateur(s) sera/seront investi(s) des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

Après la liquidation de la Société, et sous réserve du paiement préalable des créanciers de la Société et de la disponibilité des fonds, les porteurs de MRPS disposent d'un droit au remboursement préférentiel de leurs apports comparé aux porteurs de Parts Sociales Ordinaires (c'est à dire MRPS et Compte de Prime d'Emission MRPS) et des Dividendes Préférentiels courus déclarés mais non encore payés.

Les porteurs de Parts Sociales Ordinaires ne seront pas admissibles au remboursement de leur apport (c'est à dire Parts Sociales Ordinaires, Prime d'Emission de Part Sociale Ordinaire) jusqu'à ce que tous les droits au remboursement des porteurs de MRPS soient acquittés dans leur intégralité. Dans le cas où les fonds seraient insuffisants pour régler les droits de remboursements préférentiels des MRPS dans leur intégralité, les fonds disponibles seront alloués aux porteurs de MRPS au pro rata de leurs droits au remboursement. Les porteurs de Parts Sociales Ordinaires sont admissibles à la totalité du produit de liquidation de la Société après que les porteurs de MRPS aient reçu leurs droits de remboursements préférentiels. Les porteurs de MRPS sont par conséquent exclus de tout surplus de liquidation de la Société après qu'ils aient reçu leur droits de remboursements préférentiels.

Dans le cas de pertes de liquidation, de telles pertes seront supportées tout d'abord par les porteurs de Parts Sociales Ordinaires, et ensuite par les porteurs des MRPS le cas échéant, mais avant les créanciers.

11 Renumerotation des articles 7 à 22 des Statuts, de sorte que l'article 7 deviendra l'article 8 des Statuts et ainsi de suite, jusqu'à l'article 22 devienne l'article 23, afin de refléter les décisions ci-dessus à adopter; et

12 Divers.

La partie comparante, représentée comme dit ci-avant a requis le notaire soussigné de prendre acte des décisions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique DECIDE de convertir les six (6) parts sociales existantes, chacune ayant une valeur nominale de cent mille roubles russes (RUB 100.000), souscrites par l'Associé Unique à la date de constitution de la Société en six (6) Parts Sociales Ordinaires de la Société, chacune ayant une valeur nominale de cent mille roubles russes (RUB 100.000).

Deuxième résolution

L'Associé Unique DECIDE de créer, en complément des Parts Sociales Ordinaires, une (1) classe de MRPS de la Société, chacune ayant une valeur nominale de cent mille roubles russes (RUB 100.000).

Troisième résolution

L'Associé Unique DECIDE d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de vingt quatre milliards quarante neuf millions trois cent mille roubles russes (RUB 24.049.300.000) afin de le porter de son montant actuel de six cent mille roubles russes (RUB 600.000) représenté par six (6) Parts Sociales Ordinaires de la Société, chacune ayant une valeur nominale de cent mille roubles russes (RUB 100.000), pour atteindre le montant total de vingt quatre milliards quarante neuf millions neuf cent mille roubles russes (RUB 24.049.900.000) représentés par (i) neuf cent (900) Parts Sociales Ordinaires chacune ayant une valeur nominale de cent mille roubles russes (RUB 100.000), et (ii) deux cent trente neuf mille cinq cent quatre-vingt-dix-neuf (239.599) MRPS, ayant chacune une valeur nominale de cent mille roubles russes (RUB 100.000).

Quatrième résolution

L'Associé Unique DECIDE d'émettre (i) avec paiement d'une prime d'émission de neuf millions de roubles russes (RUB 9.000.000) à allouer au Compte de Prime d'Emission de Parts Sociales Ordinaires, huit cent quatre-vingt-quatorze (894) Nouvelles Parts Sociales Ordinaires, chacune ayant une valeur de cent mille roubles russes (RUB 100.000), ayant les mêmes droits et privilèges que ceux attachés aux Parts Sociales Ordinaires existantes et ayant droit aux dividendes en conformité avec les Statuts de la Société, à compter de la décision de l'Associé Unique décidant de l'augmentation de capital, et (ii) avec le paiement d'une prime d'émission de deux milliards trois cent quatre-vingt-seize million soixante-cinq mille huit cent vingt huit 45/100 roubles russes (RUB 2.396.065.828,45) à allouer au Compte Prime d'Emission MRPS de la Société, deux cent trente neuf mille cinq cent quatre-vingt-dix-neuf (239.599) Nouvelles MRPS, chacune ayant une valeur nominale de cent mille roubles russes (RUB 100.000), ayant les mêmes droits et privilèges prévus dans les Statuts et ayant droit aux dividendes en conformité avec les Statuts à compter de la décision de l'Associé Unique décidant de l'augmentation de capital.

Souscription/Paiement

Ensuite, a comparu Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susmentionnée, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisée de l'Associé Unique, susmentionné, en vertu de la procuration mentionnée ci-dessus.

Le comparant déclare souscrire, au nom et pour le compte de l'Associé Unique, susmentionné, aux (i) huit cent quatre-vingt-quatorze (894) Nouvelles Parts Sociales Ordinaires, ayant chacune ayant une valeur de cent mille roubles russes (RUB 100.000), avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de neuf million de roubles russes (RUB 9.000.000) à allouer au Compte Prime d'Emission de Part Sociale Ordinaire, pour un montant global de quatre-vingt dix-huit millions quatre cent mille roubles russes (RUB 98.400.000) et (ii) aux deux cent trente neuf mille cinq cent quatre-vingt-dix-neuf (239.599) Nouvelles MRPS, ayant chacune ayant une valeur de cent mille roubles russes (RUB 100.000), avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de deux milliards trois cent quatre-vingt-seize million soixante-cinq mille huit cent vingt huit 45/100 roubles russes (RUB 2.396.065.828,45) à allouer au Compte Prime d'Emission MRPS, pour un montant global de vingt six milliard trois cent trente-cinq million neuf cent soixante cinq mille huit cent vingt huit 45/100 roubles russes (RUB 26,355,965,828.45) et de libérer intégralement ces Nouvelles Parts Sociales et ces Nouvelles MRPS par apport en nature d'une créance certaine, liquide et exigible détenue par l'Associé Unique contre Gershvin Investments Corp. Limited (l'Apport) d'un montant total de vingt six milliard quatre cent cinquante quatre million trois cent soixante cinq mille huit cent vingt huit 45/100 roubles russes (RUB 26,454,365,828.45).

L'Associé Unique, agissant par le biais de son mandataire dûment autorisé mentionné ci-dessus, déclare que la valeur de l'Apport d'un montant total vingt six milliard quatre cent cinquante quatre million trois cent soixante cinq mille huit cent vingt huit 45/100 roubles russes (RUB 26,454,365,828.45) a été certifiée par un rapport ("Report of Recipient Company") établie et signée le 15 juillet 2013 par M. Stopnevich et M. Khaev, en leur qualité de gérants de la Société, sur base d'un bilan intérimaire de la Société montrant le bilan de la Société immédiatement après l'Apport, lequel rapport restera attaché au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique, représenté par son mandataire mentionné dûment autorisé ci-dessus, déclare qu'il ne subsiste aucune restriction ou limitation au libre transfert de l'Apport à la Société et que des instructions valables ont été données en vue d'effectuer toutes notifications, inscriptions ou autres formalités nécessaires pour effectuer un transfert valable de l'Apport à la Société.

La preuve de la propriété de l'Associé Unique de l'Apport a été donnée.

Cinquième résolution

L'Associé Unique DECIDE d'allouer (i) l'entièreté de la Prime d'Emission de Parts Sociales Ordinaires s'élevant à neuf million de roubles russes (RUB 9.000.000) du Compte Prime d'Emission de Parts Sociales Ordinaires à la Réserve Légale de Parts Sociales de la Société et (ii) l'entièreté de la Prime d'Emission MRPS s'élevant à deux milliards trois cent quatre-vingt-seize million soixante cinq mille huit cent vingt huit 45/100 roubles russes (RUB 2.396.065.828,45) du Compte Prime d'Emission MRPS à la Réserve Légale MRPS de la Société.

Sixième résolution

En conséquences des résolutions ci-dessus, l'Associé Unique DECIDE de modifier l'article 6 -Capital Social - des Statuts, qui devra désormais avoir la teneur suivante:

« **Art. 6. Capital Social - Parts Sociales - Cession de Parts Sociales.** Le capital souscrit est fixé à vingt quatre milliards quarante neuf millions neuf cent mille roubles russes (RUB 24,049,900,000) représenté par neuf cents (900) parts sociales ordinaires (Les Parts(s) Sociale(s) Ordinaire(s)), chacune d'une valeur nominale de cent mille roubles russes (RUB 100,000) et deux cent trente-neuf mille cinq cent quatre-vingt-dix-neuf (239,599) parts privilégiées rachetables (mandatory redeemable preferred shares) (MRPS), chacune d'une valeur nominale de cent mille roubles russes (RUB 100,000) et toutes entièrement souscrites et libérées. Le capital social peut être augmenté par l'émission de nouvelles Parts Sociales et de MRPS. Par souci de clarté, le terme Parts Sociales dans les présents Statuts comprend à la fois les Parts Sociales et les MRPS et le terme Associés comprend à la fois les porteurs de Parts Sociales et les porteurs de MRPS.

A partir du moment et aussi longtemps que toutes les Parts Sociales sont détenues par un seul Associé, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la Loi. Dans la mesure où les articles 200-1 et 200-2 de la Loi trouveraient à s'appliquer, chaque décision de l'Associé unique et chaque contrat conclu entre lui et la Société représentée par lui seront établis par écrit.

Les Parts Sociales et les MRPS (ensemble référencée comme classes de Parts Sociales et séparément comme une classe de Parts Sociales) peuvent être émises avec ou sans prime d'émission, sous réserve du respect des exigences légales et des présents statuts.

Toute prime d'émission qui serait payée en plus de la valeur nominale des Parts Sociales Ordinaires (la Prime d'Emission de Part Sociale Ordinaire) restera liée à ces Parts Sociales Ordinaires et sera désignée comme le Compte Prime d'Emission de Part Sociale Ordinaire. Toute prime d'émission qui serait payée en plus de la valeur nominale des MRPS (la Prime d'Emission MRPS) restera liée à ces MRPS et sera désignée comme le Compte Prime d'Emission MRPS.

Le montant global desdits comptes primes d'émission est à la libre disposition du ou des Associé(s).

A partir du moment et aussi longtemps que la Société a un Associé unique, une partie de la Prime d'Emission MRPS et de la Prime d'Emission de Part Sociale Ordinaire et égale à dix pour cent (10%) du capital social (représenté par les Parts Sociales Ordinaires ainsi que par les MRPS) sera allouée à la Réserve Légale conformément à l'article 21 ci-dessous."

Septième résolution

L'Associé Unique DECIDE d'ajouter un nouvel article 7 - Rachat de Parts Sociales - dans les Statuts, qui aura la teneur suivante:

« **Art. 7. Rachat des Parts sociales.** La Société peut, dans une certaine mesure et en respectant les dispositions légales, racheter ses propres Parts Sociales. Un tel rachat sera sujet aux conditions ci-dessous:

- l'autorisation de racheter les Parts Sociales sera donnée par l'Associé unique ou, dans le cas de plusieurs Associés, par l'assemblée générale des Associés qui déterminera les termes et conditions du rachat proposé;
- tout rachat de Parts Sociales faite par la Société sera fait uniquement à partir des bénéfices distribuables non distribués et des réserves disponibles de la Société; et
- les Parts Sociales rachetées seront annulées immédiatement et le capital social de la Société réduit en conséquence, conformément aux dispositions légales.

Les MRPS sont rachetables (partiellement ou entièrement) à tout moment au choix de la Société, jusqu'à leur échéance (la Date de Rachat Anticipé). La Société rachètera les MRPS au plus tard dix (10) ans après leur émission (la Date d'Echéance). Les MRPS seront rachetées pour un montant correspondant à la somme de (i) la valeur nominale globale des MRPS rachetées, (ii) la Prime d'Emission MRPS attachée aux MRPS rachetées, incluant le montant alloué du Compte Prime d'Emission MRPS à la Réserve Légale à condition que la Réserve Légale reste à un niveau de dix pour cent (10%) du nouveau capital social souscrit après le rachat, et (iii) tout dividende préférentiel dû mais non déclaré (le Prix de Rachat). Néanmoins, les MRPS seront seulement rachetées à la Date d'Echéance si la Société possède suffisamment de fonds disponibles pour ce rachat à la date donnée (les Fonds Disponibles).

Dans le cas où la Société dispose de fonds disponibles à distribuer conformément à l'article 72-1 de la Loi pour régler le Prix de Rachat mais ne dispose pas de suffisamment de liquidités à la Date d'Echéance, elle pourra, à sa seule discrétion, régler le Prix de Rachat en nature (partiellement ou entièrement). Dans le cas où la Société a des Fonds Disponibles pour régler le Prix de Rachat en numéraire, le Prix de Rachat peut néanmoins être réglé en nature (soit à la Date d'Echéance ou à la Date de Rachat Anticipé), à condition que les porteurs de MRPS acceptent.

Que la Société ait des Fonds Disponibles pour régler le Prix de Rachat en numéraire ou non, elle pourra s'acquitter du Prix de Rachat (soit à la Date d'Echéance ou à la Date de Rachat Anticipé) en transférant aux porteurs de MRPS à racheter, toute créance due à la Société par toute personne, laquelle créance sera évaluée à une valeur qui ne pourra être inférieure à sa valeur nominale. La Société pourra effectuer des remboursements anticipés sans pénalité.

Les MRPS rachetées par la Société seront immédiatement annulées et le montant du capital social sera réduit en conséquence, dans les limites du montant minimum du capital exigé par la Loi qui devra être maintenu. De plus, le Compte Prime d'Emission MRPS sera réduit en conséquence.

Aucun paiement de dividende, ni aucun paiement en relation avec le rachat de MRPS ne seront effectués si la Société (i) est dissoute ou liquidée, (ii) devient insolvable ou incapable de payer ses dettes lorsqu'elles deviennent exigibles ou (iii) tente ou a tenté une procédure de jugement d'insolvabilité ou de faillite ou toute autre mesure de faillite ou d'insolvabilité ou toute autre loi similaire affectant les droits des créanciers généralement."

Huitième résolution

L'Associé Unique DECIDE de modifier l'article 20 - Répartition des Bénéfices - Réserve - des Statuts, qui devra alors avoir la teneur suivante:

« **Art. 20. Répartition des bénéfices - Réserve.** Chaque année, le dernier jour du mois de décembre, un inventaire des actifs et des dettes de la société ainsi qu'un bilan et un compte de pertes et profits seront établis.

Les revenus de la Société, déduction faite des frais généraux et des charges, des amortissement, provisions et impôts constituent le bénéfice net.

Tout montant porté à la Prime d'Emission MRPS et ayant été alloué à la réserve légale restera attaché aux MRPS et sera désigné comme la Réserve Légale MRPS.

Tout montant porté à la Prime d'Emission de Part Sociale Ordinaire et ayant été alloué à la réserve légale restera attaché aux Parts Sociales Ordinaires et sera désigné comme la Réserve Légale de Parts Sociales et avec la Réserve Légale MRPS, comme la Réserve Légale.

Cinq pour cent (5%) de ce bénéfice net sera affecté à la Réserve Légale: ce prélèvement cesse d'être obligatoire dès lors que les réserves atteindront dix pour cent (10%) du capital social de la Société, mais il doit être repris jusqu'à ce que la réserve soit entièrement reconstituée si, à tout moment et pour une quelconque raison, la réserve avait été entamée. Le reliquat est à la disposition de l'assemblée générale des Associés.

Pour chaque exercice de la Société, et pour la première fois à l'occasion de son premier exercice, les porteurs de MRPS ont droit à un dividende préférentiel fixe cumulatif de treize pour cent (13%) par an, calculé sur le montant nominal des MRPS et du Compte Prime d'Emission MRPS, excluant le montant alloué du Compte Prime d'Emission MRPS à la Réserve Légale (les Dividendes Préférentiels).

Les Dividendes Préférentiels courent sur une base quotidienne et seront payables en numéraire ou en nature chaque année, mais uniquement dans la mesure où la Société a suffisamment de bénéfices distribuables disponibles pour ce faire. Si les Dividendes Préférentiels de l'année en cours ne sont pas distribués (en raison d'un manque de bénéfices distribuables), ils seront cumulés et pourront être distribués à l'exercice suivant, ou la première année qui suit celle où le bénéfice sera suffisant pour être distribué.

Les porteurs de Parts Sociales ont droit au reliquat des bénéfices de la Société pour chaque exercice donné (le Dividende Ordinaire), mais aucun dividende ne sera distribué aux porteurs des Parts Sociales jusqu'à ce que tous les droits des porteurs de MRPS aux Dividendes Préférentiels de l'année en cours et des années précédentes soient acquittés dans leur intégralité.

Les Dividendes Préférentiels ci-dessus n'ont aucun impact sur l'obligation de chacun des Associés de participer aux pertes de la Société proportionnellement à leur participation respective dans la Société.

Le Conseil de Gérance peut décider de distribuer un ou plusieurs dividendes intérimaires relatifs aux MRPS (le Dividende Intérimaire Préférentiel) et aux Parts sociales (le Dividende Intérimaire Ordinaire), y compris durant le premier exercice, sous réserve de la préparation d'un bilan provisoire indiquant qu'il y a suffisamment de fonds disponibles pour procéder à distribution. La distribution des Dividendes Intérimaires Préférentiels sera limitée aux Dividendes Préférentiels accumulés sur les MRPS depuis le jour de prise de décision. Les Dividendes Intérimaires Ordinaires seront limités aux bénéfices distribuables excédentaires qui par rapport aux bénéfices nécessaires pour distribuer le Dividende Intérimaire Préférentiel. Le montant total à distribuer ne devrait pas excéder le montant total des bénéfices distribuables de la Société depuis la fin de l'exercice précédent, augmenté des bénéfices reportés et des réserves disponibles, et diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu de la Loi ou des présents Statuts. Dans tous les cas, la distribution de tout Dividende Intérimaire Préférentiel et de Dividende Intérimaire Ordinaire devra se conformer aux dispositions de l'article 201 de la Loi, qui prévoit une action en répétition contre l'Associé(s) des dividendes intérimaires distribués mais ne correspondant pas aux bénéfices effectivement réalisés par la Société. Une telle action en répétition se prescrira par cinq (5) ans à partir de la date de distribution."

Neuvième résolution

L'Associé Unique DECIDE de modifier l'article 21 - Liquidation-Dissolution - des Statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 21. Liquidation - Dissolution.** En cas de dissolution de la Société (sauf dans le cas d'une dissolution judiciaire) la liquidation sera réalisée par un ou plusieurs liquidateurs qui pourront ne pas être Associés de la Société, désignés par l'assemblée générale des Associés votant aux conditions de quorum et de majorité énoncées dans l'article 142 de la Loi. Le(s) liquidateur(s) sera/seront investi(s) des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

Après la liquidation de la Société, et sous réserve du paiement préalable des créanciers de la Société et de la disponibilité des fonds, les porteurs de MRPS disposent d'un droit au remboursement préférentiel de leurs apports comparé aux porteurs de Parts Sociales Ordinaires (c'est à dire MRPS et Compte de Prime d'Emission MRPS) et des Dividendes Préférentiels courus déclarés mais non encore payés.

Les porteurs de Parts Sociales Ordinaires ne seront pas admissibles au remboursement de leur apport (c'est à dire Parts Sociales Ordinaires, Prime d'Emission de Part Sociale Ordinaire) jusqu'à ce que tous les droits au remboursement des porteurs de MRPS soient acquittés dans leur intégralité. Dans le cas où les fonds seraient insuffisants pour régler les droits de remboursements préférentiels des MRPS dans leur intégralité, les fonds disponibles seront alloués aux porteurs de MRPS au pro rata de leurs droits au remboursement. Les porteurs de Parts Sociales Ordinaires sont admissibles à la totalité du produit de liquidation de la Société après que les porteurs de MRPS aient reçu leurs droits de remboursements préférentiels. Les porteurs de MRPS sont par conséquent exclus de tout surplus de liquidation de la Société après qu'ils aient reçu leur droits de remboursements préférentiels.

Dans le cas de pertes de liquidation, de telles pertes seront supportées tout d'abord par les porteurs de Parts Sociales Ordinaires, et ensuite par les porteurs des MRPS le cas échéant, mais avant les créanciers."

Dixième résolution

En conséquences des résolutions ci-dessus, l'Associé Unique DECIDE de renuméroter les articles 7 à 22 des Statuts, de sorte que l'article 7 deviendra l'article 8 et ainsi de suite, jusqu'à ce que l'article 22 devienne l'article 23 des Statuts.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA REUNION EST CLOTUREE.

Frais

Les dépenses, rémunérations, frais et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte sont estimés à environ sept mille euros (EUR 7.000,-).

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate que la comparante a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE fait et passé à Esch/Alzette, à la date figurant en tête des présentes.

Lecture du présent acte fait et interprétation donnée au mandataire de la comparante à Luxembourg, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 26 juillet 2013. Relation: EAC/2013/9915. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Santioni A.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013115048/779.

(130139053) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Saint Fiacre S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6753 Grevenmacher, 44D, route de Machtum.

R.C.S. Luxembourg B 146.700.

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 02 août 2013.

En date du 2 août 2013, se sont réunis les associés de la société à responsabilité limitée "Saint Fiacre S.à r.l.", avec siège social à L-6753 Grevenmacher, 44D, route de Machtum, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B numéro 146.700, en assemblée générale extraordinaire et ont pris, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée a pris, avec profond regret, connaissance du décès de l'associé et gérant feu Monsieur Karl GOLUMBECK.

Deuxième résolution

L'assemblée générale a constaté que suite au décès de feu Monsieur Karl GOLUMBECK, le capital social de la société, est actuellement réparti comme suit:

Madame Jeanne BONZA, sans état, né à Luxembourg, le 20 mai 1953, demeurant à L-6753 Grevenmacher, 44D, route de Machtum détient quarante-neuf (49) parts sociales et

Monsieur Oliver SCHWEITZER, agent immobilier, né à Ehrang/Trèves (Allemagne), le 3 avril 1966, demeurant à L-6753 Grevenmacher, 44D, route de Machtum, détient cinquante et une (51) parts sociales.

Troisième résolution

L'assemblée:

- confirme aux fonctions de gérant pour une durée indéterminée Monsieur Oliver SCHWEITZER, préqualifié.
- nomme aux fonctions de gérante pour une durée indéterminée Madame Jeanne BONZA, préqualifié.

La Société est engagée en toutes circonstances et sans restriction par la signature individuelle d'un des gérants.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 8 août 2013.

Pour extrait conforme

Pour la société

Jean SECKLER

Le notaire

Référence de publication: 2013115081/31.

(130139223) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Captiva Sky Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 11, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 149.871.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2013.

Référence de publication: 2013107713/10.

(130130575) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

Cargill International Luxembourg 9 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 151.016.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2013.

Référence de publication: 2013107716/10.

(130130925) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

Charpente Therres G. Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9644 Dahl, 5, Duerfstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 108.665.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013107718/10.

(130131250) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

Cheyne Deutsche Fond I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 105.724.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 29.07.2013.

Christina Horf.

Référence de publication: 2013107719/10.

(130130529) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

CCP III BW2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 165.569.

Il résulte d'une résolution de l'assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la Société datée du 28 juin 2013 que l'associé unique de la Société a dorénavant la dénomination sociale suivante:

BBW Investment Holdings S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Un mandataire

Référence de publication: 2013110920/14.

(130134729) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

Bloo-Distrib, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3843 Schifflange, 3, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 160.834.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013110925/9.

(130134982) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

BML Expertises S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2732 Luxembourg, 2, rue Wilson.

R.C.S. Luxembourg B 124.333.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013110927/9.

(130134622) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

BML Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2732 Luxembourg, 2, rue Wilson.

R.C.S. Luxembourg B 142.012.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013110928/9.

(130134621) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

BML Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2732 Luxembourg, 2, rue Wilson.

R.C.S. Luxembourg B 141.691.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013110929/9.

(130134620) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

Boulangier Consultance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8140 Bridel, 81, route de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 138.236.

Le Bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013110933/9.

(130134503) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

Brinkwell Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.
R.C.S. Luxembourg B 76.671.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013110935/9.

(130135295) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

Cliste S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 161.374.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013110958/9.

(130134604) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

Consultis S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 111.706.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013110965/9.

(130134653) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

Caves Scheid, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6773 Grevenmacher, 8, rue du Pont.
R.C.S. Luxembourg B 26.405.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013110986/9.

(130135013) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

Global Investors, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1748 Findel, 8, rue Lou Hemmer.
R.C.S. Luxembourg B 86.731.

Les comptes annuels au 31.03.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013112192/9.

(130136601) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Gylux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 164.257.

—
Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 19 juillet 2013

Aux termes d'une délibération en date du 19 juillet 2013, le Conseil d'Administration a coopté en qualité de nouvel administrateur B à compter du 19 juillet 2013:

- Monsieur Nils Kruse, né le 3 février 1969 à Pinneberg (Allemagne), résidant professionnellement au 19, Rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg,

en remplacement de Madame Catherine Peuteman, administrateur B démissionnaire.

Conformément aux statuts, le nouvel administrateur est coopté jusqu'à la prochaine assemblée générale statutaire qui procédera à son élection définitive.

Pour extrait sincère et conforme
GYLUX S.A.
Un mandataire

Référence de publication: 2013112204/18.

(130136571) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

GP Financial Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 132.475.

—
Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013112197/9.

(130136717) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Great American Stores, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins.
R.C.S. Luxembourg B 122.642.

—
Der Jahresabschluss vom 31.12.2011 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013112198/9.

(130135855) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Great American Stores C, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins.
R.C.S. Luxembourg B 122.664.

—
Der Jahresabschluss vom 31.12.2011 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013112199/9.

(130135861) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Great Bio Energies S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins.
R.C.S. Luxembourg B 113.888.

—
Der Jahresabschluss vom 31.12.2011 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013112200/9.

(130135882) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Great German Stores M, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins.
R.C.S. Luxembourg B 122.933.

Der Jahresabschluss vom 31.12.2011 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013112201/9.

(130135871) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Greva, Société Anonyme.

Siège social: L-2229 Luxembourg, 4, rue du Nord.
R.C.S. Luxembourg B 82.721.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013112202/9.

(130135748) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Haines Vermögensverwaltung Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 151.819.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013112206/9.

(130136524) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Hemera S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 30, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 118.680.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013112246/9.

(130135690) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Horizon 4000, Société Anonyme.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R.C.S. Luxembourg B 147.086.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013112253/9.

(130135746) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Isar Consulting S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 50.000,00.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R.C.S. Luxembourg B 146.925.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013112279/9.

(130135792) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Imco Luxembourg Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1363 Howald, 6, rue du Couvent.
R.C.S. Luxembourg B 94.902.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013112283/9.

(130135623) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Bristol Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9647 Doncols, 98, Duerfstrooss.
R.C.S. Luxembourg B 96.906.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013113017/9.

(130137451) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

BSN medical Luxembourg Group Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1-3, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 169.985.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013113020/9.

(130137016) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

Carré d'Or Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 4, avenue Jean-Pierre Pescatore.
R.C.S. Luxembourg B 136.870.

Les comptes annuels arrêtés au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013113031/9.

(130137539) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

Cegetel Holdings I B.V., Société à responsabilité limitée.

Siège de direction effectif: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.
R.C.S. Luxembourg B 92.158.

Les comptes annuels au 31 mars 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013113032/9.

(130137736) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

Cypress Semiconductor Corporation (Luxembourg), Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 177.300,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 102.731.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013113045/9.

(130137390) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

Cabelux, Cabinet d'Expertises Luxembourgeois, Société Anonyme.

Siège social: L-8069 Bertrange, 19, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 139.449.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013113046/9.

(130137288) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

Lairnisia Investment Spf S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 20.011.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114084/9.

(130138520) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2013.

Luxgest-On S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1243 Luxembourg, 63, rue Felix Blochausen.

R.C.S. Luxembourg B 172.324.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114093/9.

(130138436) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2013.

Leonberg Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 115.064.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114087/9.

(130138779) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2013.

Neovia Logistics Holding II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 161.543.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114130/9.

(130138274) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2013.

Neovia Logistics Holding II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 161.543.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114131/9.

(130138283) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2013.

Maribaud S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 681, rue de Neudorf.
R.C.S. Luxembourg B 174.798.

—
Extrait de procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 28 juin 2013

Siège social

L'Assemblée Générale décide avec effet immédiat de transférer le siège social de la société du 55-57, avenue Pasteur à L-2311 Luxembourg au 681, rue de Neudorf à L-2220 Luxembourg.

Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale constate le changement d'adresse professionnelle de deux administrateurs:

- Monsieur Nico HANSEN demeure professionnellement 681, rue de Neudorf à L-2220 Luxembourg
- Madame Sophie BATARDY, demeure professionnellement 681, rue de Neudorf à L-2220 Luxembourg

Commissaire aux comptes

L'Assemblée Générale constate également le transfert de siège du Commissaire aux comptes: MGI FISOGEST S.à.r.l. sise 681, rue de Neudorf à L-2220 Luxembourg.

Référence de publication: 2013114106/18.

(130138139) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2013.

Lumedia Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2611 Luxembourg, 183, route de Thionville.
R.C.S. Luxembourg B 78.209.

—
Le bilan et l'annexe légale de l'exercice au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114092/10.

(130138041) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2013.

LPQ luxinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 164.712.

—
Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 67057 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114091/10.

(130138611) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2013.

La Torrè S.à rl., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1250 Luxembourg, 82, avenue du Bois.
R.C.S. Luxembourg B 22.034.

—
Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MORBIN Nathalie.

Référence de publication: 2013114082/10.

(130138032) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2013.

Lagon Bleu S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 109.182.

—
Nous vous prions de bien vouloir prendre acte de notre volonté de dénoncer avec effet immédiat la domiciliation du siège social de la société lagon bleu S.A. (217 route d'Esch L-1471 Luxembourg), enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés section B 109182.

Luxembourg, le 05 août 2013.

Le Conseil d'Administration

Référence de publication: 2013114083/11.

(130138077) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2013.

Lux 4 Starlight GBP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 13.000,00.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 4, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 175.178.

Par résolutions signées en date du 30 juillet 2013, l'associé unique a décidé d'accepté la nomination de Julien Petitfrère, avec adresse professionnelle au 3, rue Mozart, L-2166 Luxembourg au mandat de gérant, avec effet au 1^{er} août 2013 et pour une durée indéterminée;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2013.

Référence de publication: 2013114080/13.

(130138261) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2013.

Neumarkter S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 134.181.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114142/9.

(130138025) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2013.

O! Bijoux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 11, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 114.641.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114149/9.

(130138273) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2013.

Onysis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 145.564.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114150/9.

(130138521) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2013.

Onet Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1274 Howald, 25, rue des Bruyères.

R.C.S. Luxembourg B 14.629.

Le Bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114154/9.

(130138402) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2013.

Ovibos S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.
R.C.S. Luxembourg B 97.851.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2013114155/9.
(130138021) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2013.

Pergame SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 47.662.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2013114174/9.
(130138519) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2013.

AI Northern Star (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.
R.C.S. Luxembourg B 175.793.

DISSOLUTION

In the year two thousand and thirteen, on the thirty-one of July.
Before Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Appeared:

"AI Global Investments S.à r.l.", a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 140.619 (the "Principal"),

represented by Ms. Linda Harroch, lawyer, residing in Howald, Luxembourg (the "Proxy") acting as a special proxy of by virtue of a proxy under private seal given on 31 July 2013 which, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The proxy, acting in the said capacity, has requested the notary to state:

I.- That AI Northern Star (Luxembourg) S.à r.l., a société à responsabilité limitée existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4 rue Beck, L1222 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 175.793, has been incorporated by a deed of the undersigned notary on 6 March 2013, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated 8 May 2013, number 1096, page 52581. The articles of incorporation have not been amended.

II.- That the subscribed share capital of AI Northern Star (Luxembourg) S.à r.l. amounts currently at fifty thousand Euro (EUR 50,000.00) represented by fifty thousand (50,000) shares of one euro (EUR 1.00) each.

III.- That the Principal declares to have full knowledge of the articles of incorporation and the financial standings of AI Northern Star (Luxembourg) S.à r.l. (the "Company").

IV.- That the Principal holds all the shares of the Company and that as a sole shareholder declares explicitly to proceed with the dissolution of the Company.

V.- That the Principal, being sole owner of the shares and liquidator of the Company, declares:

- that all liabilities towards third parties known to the Company have been entirely paid or duly accounted for;
- regarding eventual liabilities presently unknown to the Company and not paid to date, that it will irrevocably assume the obligation to pay for such liabilities;
- that all assets have been realised, that all assets have become the property of the sole shareholder; with the result that the liquidation of the Company is to be considered closed;

VI.- That the shareholder's register of the Company has been cancelled.

VII.- That the Principal fully discharges the managers for their mandate up to this date.

VIII.- That the records and documents of the Company will be kept for a period of five (5) years at the offices of the dissolved Company.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document after having been read, the above-mentioned proxy signed with Us, the notary, the present original deed.

Follows the translation in French of the foregoing deed, being understood that in case of discrepancy, the English text will prevail.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède

L'an deux mille treize, le trente et un juillet.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

«AI Global Investments S.à r.l.», une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois luxembourgeoises ayant son siège social au 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 140.619 (le «Mandant»);

représenté par Madame Linda Harroch, avocat, demeurant à Howald, Luxembourg (le «Mandataire») agissant en sa qualité de mandataire spécial en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée le 31 juillet 2013, laquelle, après avoir été signée «ne varietur» par le Mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistré avec lui.

Le Mandataire, agissant ès-qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société à responsabilité limitée AI Northern Star (Luxembourg) S.à r.l. est une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 175.793, a été constituée suivant un acte reçu par le notaire soussigné en date du 6 mars 2013, publié au Mémorial C recueil des Sociétés et Associations en date du 8 mai 2013, numéro 1096, page 52581. Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis.

II.- Que le capital social de la société à responsabilité limitée AI Northern Star (Luxembourg) S.à r.l., prédésignée, s'élève actuellement à cinquante mille euros (EUR 50.000,00), représenté par cinquante mille (50.000) parts sociales, d'une valeur d'un euro (EUR 1.-) chacune.

III.- Que le Mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la susdite société AI Northern Star (Luxembourg) S.à r.l. (la «Société»).

IV.- Que le Mandant est le propriétaire de toutes les parts sociales de la Société et qu'en tant qu'associé unique il déclare expressément procéder à la dissolution de la Société.

V.- Que le Mandant, agissant tant en sa qualité de liquidateur de la Société, qu'en tant qu'associé unique, déclare:

- que tous les passifs connus de la Société vis-à-vis des tiers ont été réglés entièrement ou dûment provisionnés;
- par rapport à d'éventuels passifs, actuellement inconnus de la Société et non payés à l'heure actuelle, assumer irrévocablement l'obligation de les payer,
- que tous les actifs ont été réalisés, que tous les actifs sont devenus la propriété de l'associé unique; de sorte que la liquidation de la Société est à considérer comme clôturée.

VI.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des associés de la Société.

VII.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les gérants de la Société pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VIII.- Que les livres et documents de la Société seront conservés pendant cinq (5) ans aux bureaux de la Société.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le Mandataire a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: L. HARROCH, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 1^{er} août 2013. Relation: EAC/2013/10269.

Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2013112946/85.

(130137112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.